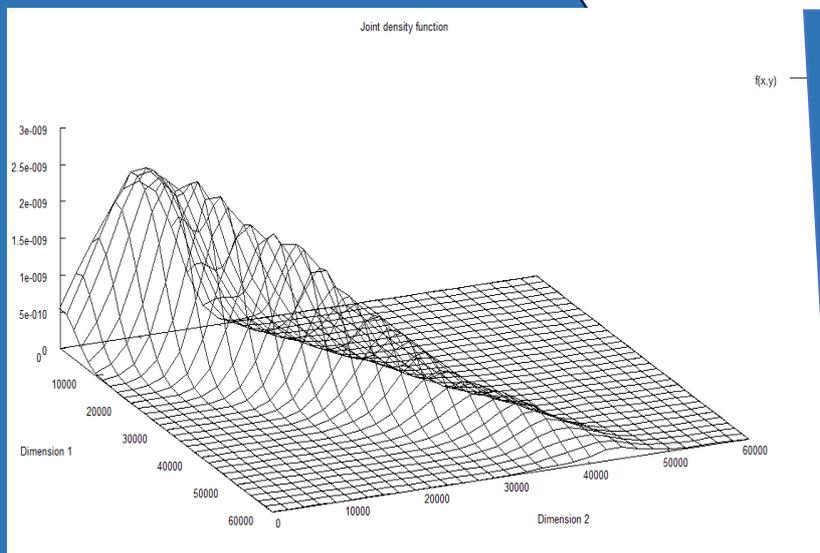




OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

**Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et
de l'Artisanat du Cameroun**

Rapport sur la situation économique du Cameroun en 2017



Une publication de l'Observatoire Economique de la Chambre de Commerce,
d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

Août 2018

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN
Rue de la Chambre de Commerce – Bonanjo – BP 4011 Douala
Tél : (237) 233 42 67 87 / 233 42 98 81 Fax : (237) 233 42 55 96
Email : siege@ccima.cm - Web : www.ccima.cm

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES ILLUSTRATIONS	3
LISTE DES ABREVIATIONS	4
EDITORIAL : PROMOUVOIR ET VALORISER LE « MADE IN CAMEROON »	5
RESUME EXECUTIF	7
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2017	9
I. DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE MONDIALE DANS SON ENSEMBLE	10
II. DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE AFRICAINE.....	13
III. COMMERCE MONDIAL DYNAMIQUE EN 2017	15
IV. FREMISSEMENT DE L'INFLATION MONDIALE EN 2017.....	15
V. REDRESSEMENT DES COURS DU PETROLE ET L'ALUMINIUM BRUT	15
EVOLUTION DE L'ECONOMIE DU CAMEROUN EN 2017	17
I. LA PRODUCTION	18
II. LA DEMANDE NATIONALE	20
III. LES FINANCES PUBLIQUES	21
IV. LE COMMERCE EXTERIEUR	23
V. LA MONNAIE ET LA BANQUE.....	29
VI. LES PRIX	34
OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE	36
A. ACTIVITE DYNAMIQUE EN 2017...	37
B. CREATION NETTE D'EMPLOIS EN 2017.....	38
C. CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT RELATIVEMENT DIFFICILES QU'EN 2016...	40
D. STAGNATION DES PRIX DE VENTE DES PRODUITS ET SERVICES PAR RAPPORT A 2016	42
E. REGAIN DE TENSIONS DE TRESORERIE EN 2017.....	44
F. RECU DES BENEFICES A LA BAISSSE ET PLUS D'INVESTISSEMENT SUR RESSOURCES PROPRES.....	45
G. CLIMAT DES AFFAIRES MOINS FAVORABLE EN 2017	46
POINT DE REFLEXION : QUELLE STRATEGIE POUR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DU « MADE IN CAMEROON » ?	48
ETUDE : IMPACT DE LA LOI N°2013/004 DU 18 AVRIL 2013 FIXANT LES INCITATIONS A L'INVESTISSEMENT PRIVE EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN SUR L'ECONOMIE CAMEROUNAISE....	60
ANNEXE : LA CCIMA EN ACTION EN 2017	64
BIBLIOGRAPHIE	72
COMITE DE REDACTION	73

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution de la croissance mondiale (en %)	12
Tableau 2 : Evolution des cours de certaines matières premières de 2016 à 2017.....	16
Tableau 3 : Évolution de l'activité du secteur primaire (en%) de 2013 à 2019.....	18
Tableau 4 : Evolution de l'activité du secteur secondaire (en%) de 2013 à 2019.....	19
Tableau 5 : Evolution de l'activité du secteur tertiaire (en%) de 2013 à 2017	20
Tableau 6 : Evolution des emplois du PIB (en %) de 2013 à 2017	21
Tableau 7 : Recettes recouvrées et Dépenses effectives	23
Tableau 8 : Résultats du commerce extérieur du Cameroun en 2017	24
Tableau 9 : Evolution des exportations	24
Tableau 10 : Principaux produits exportés en 2017	26
Tableau 11 : Evolution des importations camerounaises : globale et hors produits pétroliers	26
Tableau 12 : Importations camerounaises par noyaux d'utilisation en 2017.....	27
Tableau 13 : Principaux produits importés en 2017	28
Tableau 14 : Evolution des transactions en monnaie électronique.....	34
Tableau 15 : Evolution comparée de la performance industrielle au Cameroun.....	51
Tableau 16 : Banques spécialisées et participation aux réseaux professionnels	53
Tableau 17 : Montant des investissements projetés par secteurs d'activités	62

Liste des graphiques

Figure 1 : Evolution semestrielle de quelques indicateurs de finances publiques (en % du PIB)	21
Figure 2 : Evolution des recettes publiques entre 2016 en 2017.....	22
Figure 3 : Part en valeur des principaux produits exportés en 2017	25
Figure 4 : Soldes d'opinion exprimés par les chefs d'entreprises en 2017	37
Figure 5 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution du chiffre d'affaires par taille et par secteur d'activité.....	38
Figure 6 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des emplois et de la masse salariale	38
Figure 7 : Opinion sur l'évolution des effectifs et de la masse salariale par secteur d'activité	39
Figure 8 : Opinion sur l'évolution des effectifs et de la masse salariale en fonction de la taille.....	39
Figure 9 : Catégorie socioprofessionnelle difficile à recruter.....	40
Figure 10 : Appréciation des conditions d'approvisionnement.....	40
Figure 11 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction de la taille	41
Figure 12 : Appréciation des conditions d'approvisionnement dans les régions	41
Figure 13 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction du secteur d'activités.....	42
Figure 14 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix des produits/services.....	42
Figure 15 : Opinion sur l'évolution sectorielle des prix	43
Figure 16 : Opinion sur l'évolution des prix en fonction de la taille de l'entreprise.....	43
Figure 17 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix en fonction de la localisation	44
Figure 18 : Appréciation de la trésorerie par secteur d'activité et par taille.....	44
Figure 19 : Appréciation de l'évolution des bénéfices	45
Figure 20 : Appréciation de l'évolution de l'investissement.....	46
Figure 21 : Appréciation du climat des affaires	46
Figure 22 : Appréciation de l'évolution de la situation économique et sociale du Cameroun.....	47

LISTE DES ABREVIATIONS

AEN	: Avoirs Extérieurs Nets
AFB	: Afriland First Bank
AFD	: Agence Française de Développement
AFRIBAT	: Salon Africain du Bâtiment et des Métiers Connexes, marque déposée
AGOA	: African Growth and Opportunity Act
APE	: Accords de Partenariat Economique
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCM	: Banques Créatrices de Monnaie
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BICEC	: Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
BREXIT	: British Exit
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CAM	: Centre d'Arbitrage et de Médiation de la CCIMA
CCI	: Centre du Commerce International
CCIMA	: Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFPE	: Centre de Formation Professionnelle d'Excellence
CGA	: Centre de Gestion Agréés
CIDE	: Centre d'Information et de Documentation Economique
CNPS	: Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COBAC	: Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
CPCCAF	: Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones
CPM	: Comité de Politique Monétaire
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGI	: Direction Générale des Impôts
DSCE	: Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi
GE	: Grandes Entreprises
IGPP	: Indication Géographique Poivre de Penja
INS	: Institut National de la Statistique
IS	: Impôt sur les Sociétés
ME	: Moyennes Entreprises
MINCOMMERCE	: Ministère du Commerce
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINMIDT	: Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONZFI	: Office National des Zones Franches Industrielles
PE	: Petites Entreprises
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNG	: Position Nette du Gouvernement
RCA	: République Centrafricaine
RDC	: République Démocratique du Congo
SGC	: Société Générale du Cameroun
SPS	: Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
STDF	: Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce
TPE	: Très Petites Entreprises
VAM	: Valeur Ajoutée Manufacturière

Editorial : Promouvoir et valoriser le « made in Cameroon ».

L'année 2017 aura été celle de la grande reprise. La croissance mondiale a atteint, selon les estimations du FMI, un taux de 3,8% en 2017, contre 2,8% en 2016.

Les pays de l'Afrique ne sont pas écartés de cette dynamique. Le Nigéria et l'Afrique du Sud ont renoué avec la croissance, et la majorité des pays a su profiter des effets conjugués de la remontée des cours des matières premières, survenue au deuxième semestre, et de l'accélération des échanges qu'elle a favorisée.

En Afrique Centrale où la croissance a été relativement moins forte sur le continent, le tableau est assez contrasté. Certains pays de cette sous-région, agités par les crises, confirment leur reprise (RDC, Sao Tomé), tandis que d'autres (Guinée Equatoriale, Tchad), sortent progressivement de la récession. A leurs côtés, d'autres encore montrent des signes d'essoufflement à l'instar de la RCA et du Cameroun où la croissance a de nouveau ralenti, consolidant ainsi la décélération entamée trois ans plus tôt.

Au Cameroun, l'économie a enregistré un taux de croissance de 3,5% en 2017, alors qu'en 2016, ce taux était de 4,6%.

A l'observation, la croissance camerounaise a été plombée, du côté de l'offre, par la baisse de la production dans les branches industries extractives (-16,1%), et agriculture d'exportation (-3,1%) dont on sait que les principaux bassins s'épanchent vers les régions dites anglophones, et du côté de la demande, par l'amenuisement de la consommation publique.

Ces constats rappellent, s'il est encore besoin, l'urgence pour tous les acteurs d'œuvrer à la diversification de l'économie. Une voie nous est proposée dans cette perspective, celle qu'expose le Plan Directeur d'Industrialisation.

Pour mémoire, le Plan Directeur d'Industrialisation propose une architecture de reconstruction de l'industrie camerounaise autour de trois sanctuaires (Agro-industrie, Energie, Numérique), et adossée sur cinq piliers (Forêt-Bois, Confection-textile-cuir, Mines-métallurgie-sidérurgie, Chimie-pharmacie, Hydrocarbures-pétrochimie). Il est en réalité question d'œuvrer pour la promotion du développement de l'industrie numérique, mais surtout pour la promotion d'une transformation plus poussée de nos produits de base dans l'optique de faire du Cameroun, le commutateur, le nourricier et l'équipementier de la région CEEAC-Nigéria. A ce niveau, naît une inquiétude, surtout en l'état actuel des choses : celle relative aux débouchés à la production locale.

Un coup d'œil à la pratique quotidienne révèle la tendance prépondérante qu'ont les consommateurs camerounais à consommer « étranger », motif pris de ce que la production locale est parfois insuffisante voire inadaptée, du moins dans sa présentation, aux habitudes des consommateurs.

Pourtant, un véritable potentiel existe et aujourd'hui plus qu'hier, nombre de produits importés pourraient même trouver dans le champ de production nationale de meilleurs substituts tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Dans un contexte où, les exportations ne cessent de s'amenuiser, les principales voies d'acheminement des produits camerounais vers les pays voisins se jonchent d'obstacles, et les entreprises elles-mêmes éprouvent des difficultés à être agréées au Tarif Préférentiel Harmonisé CEMAC/CEEAC, l'exhortation à promouvoir et valoriser le « made in Cameroon » aux fins premières de consommation locale est la solution « facile » que nous proposons pour une relance par la demande.

Consommer et inciter à consommer les produits locaux déjà disponibles permettent d'encourager la production locale et surtout le respect par les producteurs des bonnes pratiques et les normes exigibles. Toutes choses qui créent une dynamique de développement dans les branches de production desquelles ils sont issus, entretenant ainsi un cercle vertueux de croissance dans lequel les revenus des producteurs augmentent, l'administration fiscale collecte davantage, le déficit commercial se réduit...

Cette exhortation n'est certes pas nouvelle, mais elle pourrait davantage trouver son sens en cette période d'insécurité au cours de laquelle il devient vital, surtout pour les petits entrepreneurs dont on connaît par ailleurs le poids dans l'économie, de changer de cible.

Dans cette entreprise, tous, autant que nous sommes des consommateurs, avons un rôle à jouer. Mêlant la parole aux actes, les organes en charge de la commande publique devraient exiger en premier ressort les produits locaux. Dans leurs opérations d'approvisionnement, les entreprises devraient prioritairement recourir aux produits issus de leurs consœurs locales, les consommateurs finaux eux-mêmes devraient être endoctrinés pour que leur premier choix porte sur les produits « made in Cameroon ».

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions commencer à nous défaire de notre trop grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur, et espérer se mettre sur un sentier de croissance plus bénéfique à un plus grand nombre.

Le Président de la CCIMA

Honorable Christophe EKEN



RESUME EXECUTIF

L'année 2017 est marquée par le relèvement de la croissance mondiale qui a atteint, selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI) un taux de 3,8% en 2017, contre 2,8% en 2016. Elle a été portée par l'augmentation des dépenses d'investissement dans les pays développés, le maintien d'une croissance forte dans les pays émergents d'Asie, l'évolution du produit intérieur brut (PIB) dans les pays émergents d'Europe, et le redressement des économies dépendantes des produits de base, notamment du pétrole brut. Cette accélération de la croissance est généralisée, avec des révisions à la hausse en Europe et en Asie. Sur un an, on relève une accélération de la croissance dans environ 120 pays, représentant trois quarts du PIB mondial.

Cette dynamique a amené le FMI à revoir à la hausse les prévisions de la croissance mondiale qui serait de 3,9% en 2018 et 2019.

L'Afrique n'est pas restée en marge de cette dynamique puisque sa croissance reprend des couleurs, après deux années atones. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le PIB africain a progressé, en moyenne, de 3,6% en 2017, contre 2,2% en 2016. Cette accélération de la croissance serait attribuable à une conjoncture mondiale plus favorable, à la remontée des prix du pétrole brut et des métaux, au redressement de la demande intérieure et à la bonne performance du secteur agricole.

L'Afrique centrale, en dépit du léger mieux qu'elle a connu en 2017 avec un taux de croissance de 0,9%, enregistre la plus mauvaise performance des Communautés Economiques Régionales africaines. Très dépendante des ressources pétrolières, dont les cours se sont légèrement redressés au cours du second semestre 2017, l'Afrique centrale a surtout bénéficié des investissements dans les infrastructures, de la résilience du secteur des services et de la reprise du secteur agricole.

Au plan national, la morosité de l'activité économique, observée en 2016, s'est poursuivie en 2017. Au cours de l'année 2017, le taux de croissance économique s'est situé à 3,5% contre 4,6% en 2016. La contre-performance observée ces deux dernières années pourrait s'expliquer par la faiblesse de la demande intérieure. En effet, une grande partie de la demande induite par la mise en œuvre des grands projets de première génération s'est réduite du fait que ceux-ci sont en phase de finition. De plus, le Programme Economique et Financier conclu avec le FMI pourrait influencer négativement le développement du secteur privé, par contraction de la demande publique.

En matière de finances publiques, les résultats budgétaires ont été contrastés : réduction du déficit global base caisse de 324 milliards FCFA ainsi que celle du déficit global base engagements de 325,6 milliards FCFA ; aggravation du déficit du solde primaire de 189,6 milliards FCFA. S'agissant des autres indicateurs des finances publiques, on observe qu'en dehors du ratio dépenses de capital/PIB, tous ont une orientation favorable pour la soutenabilité des finances publiques.

Concernant le commerce extérieur, l'économie camerounaise connaît un déficit structurel de la balance commerciale depuis 2007. Toutefois, ce déficit se réduit depuis 2015. L'amélioration du solde des transactions courantes se justifie essentiellement par la baisse des dépenses d'importations conjuguée à la bonne tenue des exportations de bois, d'aluminium, de produits agricoles et manufacturiers et la substitution d'une partie des importations par les produits locaux, ainsi que l'accroissement des recettes pétrolières induite par la remontée des cours.

L'évolution de la situation monétaire révèle une hausse de la masse monétaire, une augmentation des dépôts bancaires et des crédits à l'économie et une amélioration de la liquidité bancaire. Les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) ont connu un relèvement du fait du rapatriement des fonds de fiducie mis en place par l'Etat du Cameroun, les appuis budgétaires obtenus suite à la conclusion du programme économique et financier 2017-2019 avec le FMI ainsi que le ralentissement des importations. Aussi, le taux de couverture des engagements 2017 est resté au-dessus de la norme communautaire.

En glissement annuel, le secteur bancaire et financier se caractérise au 31 décembre 2017 par une augmentation de 2,2% du total de bilan, l'accroissement des dépôts et des concours accordés à la clientèle et une baisse des créances brutes en souffrance.

S'agissant des prix, le taux d'inflation décélère de nouveau en 2017, en s'établissant à 0,6%, après 0,9% en 2016.

Pourtant optimistes, quant au déroulement de l'année 2017, les chefs d'entreprises ont évolué dans un contexte marqué par l'amplification des crises sécuritaires, notamment dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Pour eux, l'activité a été morose en 2017 et marquée par une destruction des emplois, un regain des tensions de trésorerie et la baisse des bénéfices. Ces résultats contrastent avec le moral des chefs d'entreprises qui affirment avoir réalisé plus d'investissements sur fonds propres. Toutefois, les opérateurs économiques n'anticipent pas une amélioration de leur activité en 2018.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2017

I. Dynamique de l'économie mondiale dans son ensemble

La croissance mondiale a atteint, selon les estimations du FMI¹, un taux de 3,8% en 2017, contre 2,8% en 2016, portée par l'augmentation des dépenses d'investissement dans les pays développés, le maintien d'une croissance forte dans les pays émergents d'Asie et le redressement des économies dépendantes des produits de base, notamment du pétrole. Cette dynamique est généralisée, avec des révisions à la hausse en Europe et en Asie. Sur un an, la croissance a accéléré dans environ 120 pays, représentant trois quarts du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial. Le redressement de l'activité et l'assouplissement des conditions financières se renforceront mutuellement. Tous les pays mettent en œuvre des réformes structurelles qui accroîtront la production potentielle et de mieux partager les fruits de la croissance.

Dans la zone Euro, le taux de croissance est de 2,3% en 2017, contre 1,8% en 2016. La croissance en France est de 1,8% en 2017, après 1,2% en 2016, tirée par l'investissement privé et l'accroissement de la demande en général. En Allemagne, le PIB a progressé de 2,5%, après 1,9% en 2016. En Espagne, la crise catalane a peu pesé sur l'activité ; la croissance est passée de 3,3% en 2016 à 3,1%.

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance est de 4,8% en 2017, soit 0,4 point de pourcentage de plus qu'en 2016, soutenue par une consommation privée plus dynamique.



A 6,9%, le taux de croissance de la Chine, premier partenaire commercial bilatéral du Cameroun depuis 2015, est au-dessus de celui enregistré en 2016 (6,5%), grâce aux exportations, malgré le ralentissement de l'investissement. La croissance a décéléré en Inde (6,7% contre 7,1% en 2016).

Dans les pays émergents exportateurs des produits de base, la hausse des cours a contribué à la reprise. C'est notamment le cas au Brésil (1% contre -3,5% en 2016), en Russie (1,5% contre -0,2% en 2016) et au Nigéria (0,8% contre -1% en 2016).

La croissance mondiale serait de 3,9% en 2018 et 2019, en raison d'une dynamique plus forte et des effets attendus des modifications de la politique fiscale américaine.

Les taux de croissance des pays de la zone euro ont été révisés à la hausse, en particulier pour l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, en raison de l'affermissement de la demande. En Espagne, la

¹ International Monetary Fund. 2018. *World Economic Outlook: Cyclical Upswing, Structural Change*. Washington, DC, April.

croissance a été révisée à la baisse, pour 2018, compte tenu des effets de la montée de l'incertitude politique sur la confiance et la demande.



La prévision de croissance pour 2018 et 2019 a été révisée à la hausse aussi pour d'autres pays avancés, en raison de l'accélération de la croissance dans les pays avancés d'Asie, qui sont particulièrement sensibles aux perspectives du commerce et de l'investissement mondiaux. La prévision de croissance pour le Japon a été révisée à la hausse pour 2018 et 2019, du fait d'une révision à la hausse de la demande extérieure, de la loi de finances supplémentaire pour 2018 et du report d'une activité récente plus vigoureuse que prévu.

La prévision globale de croissance pour les pays émergents et les pays en développement est inchangée pour 2018 et 2019, avec des différences marquées selon les régions.

Les pays émergents et en développement d'Asie enregistreront une croissance voisine de 6,5 % sur la période 2018–2019, soit un rythme plus ou moins identique à celui de 2017. La région continue de représenter plus de la moitié de la croissance mondiale. La croissance devrait ralentir progressivement en Chine et s'accélérer en Inde.

Dans les pays émergents et en développement d'Europe, où la croissance en 2017 a dépassé 5% selon les estimations actuelles, l'activité en 2018 et en 2019 devrait rester plus vigoureuse que prévu, portée par une croissance plus élevée en Pologne et en particulier en Turquie. Ces révisions s'expliquent par un environnement extérieur favorable, avec des conditions financières souples et une hausse de la demande d'exportations de la zone euro, ainsi que, pour la Turquie, par une politique économique accommodante.

En Amérique latine, la reprise devrait s'affermir, avec une croissance de 1,9% en 2018. Cette évolution s'explique principalement par une amélioration des perspectives pour le Mexique et les effets favorables de la hausse des prix des produits de base et de l'assouplissement des conditions de financement sur certains pays exportateurs de produits de base.

Dans la région du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Afghanistan et du Pakistan, la croissance pourrait aussi s'accélérer en 2018 et en 2019 et se situerait aux alentours de 3,5 %.

En Afrique subsaharienne, la croissance pourrait s'accélérer en 2018 (3,3% contre 2,7% en 2017) et en 2019 (+3,5%).

Tableau 1 : Evolution de la croissance mondiale (en %)

	Estimation		Projections
	2016	2017	2018
Production mondiale	3,2	3,8	3,9
Pays avancés	1,7	2,3	2,5
Etats- Unis	1,5	2,3	2,9
Zone euro	1,8	2,4	2,4
Allemagne	1,9	2,5	2,5
France	1,2	1,8	2,1
Italie	0,9	1,5	1,5
Espagne	3,3	3,1	2,8
Japon	0,9	1,7	1,2
Royaume -Uni	1,9	1,8	1,6
Canada	1,4	3	2,1
Autres pays avancés	2,3	2,7	2,7
Pays émergents et pays en développement	4,4	4,8	4,9
Communauté des Etats indépendants	0,4	2,1	2,2
Russie	-0,2	1,5	1,7
Russie non comprise	1,9	3,6	3,5
Pays émergents et en développement d'Asie	6,5	6,5	6,5
Chine	6,7	6,9	6,6
Inde 4/	7,1	6,7	7,4
ASEAN-5 5/	5	5,3	5,3
Pays émergents et en développement d'Europe	3,2	5,8	4,3
Amérique latine et Caraïbes	-0,6	1,3	2
Brésil	-3,5	1	2,3
Mexique	2,9	2	2,3
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	4,9	2,6	3,4
Arabie saoudite	1,7	-0,7	1,7
Afrique Subsaharienne	1,4	2,8	3,4
Nigéria	-1,6	0,8	2,1
Afrique du sud	0,6	1,3	1,5
<i>Pour mémoire</i>			
Union européenne	2	2,7	2,5
Pays en développement à faible revenu	3,5	4,7	5,2
Moyen Orient et Afrique du Nord	4,9	2,2	3,2

Source : FMI, Perspectives Economiques mondiales, avril 2018



II. Dynamique de l'économie Africaine

Grâce aux performances de trois grandes économies du continent (Nigéria, Afrique du Sud et Angola), la croissance en Afrique reprend des couleurs, après deux années ternes. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD)², le PIB africain a progressé, en moyenne, de 3,6% en 2017, contre 2,2% en 2016. Cette accélération de la croissance serait attribuable à une conjoncture mondiale plus favorable, à la remontée des prix du pétrole brut et des métaux, au redressement de la demande intérieure et à la bonne performance du secteur agricole.

En 2017, la croissance de l'Afrique du Nord est de 4,9%, supérieure à la moyenne africaine et s'explique par le dynamisme de l'économie libyenne dont le PIB, porté par une production pétrolière plus abondante que prévue, a progressé de 55,1%, et par de bonnes récoltes agricoles du Maroc, en lien avec une pluviométrie abondante.

L'Afrique de l'Ouest enregistre une accélération de la croissance en 2017 (2,5% contre 0,5% en 2016) du fait d'un relèvement des cours de certaines matières premières et de la vigueur de la consommation. Le Nigéria, qui pèse 70% de la zone, affiche un taux de croissance de 0,8% en 2017 contre -1,6% en 2016, soutenu par le dynamisme des secteurs minier et agricole.

Les investissements publics structurants et le dynamisme du secteur privé ont porté la croissance de la Côte d'Ivoire à environ 8% selon la BAD, malgré la faiblesse des cours du cacao qui a fait perdre au pays plus de 200 milliards FCFA en début d'année.

Au moins cinq pays de la Zone enregistrent une croissance supérieure à 5% en 2017 : Burkina Faso (6,9%), Sénégal (6,8%), Guinée-Bissau (5,9%), Bénin (5,4%), Mali (5,3%) et Niger (5,2%). Cette bonne conjoncture s'expliquerait, par les résultats positifs du secteur primaire, le dynamisme des BTP et le maintien des performances au niveau des transports et des communications.



² Regroupements régionaux selon la BAD :

- Afrique du Nord : Algérie, Egypte, Lybie, Mauritanie, Maroc, Tunisie
- Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
- Afrique de l'Est : Burundi, Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Sud-Soudan, Tanzanie, Ouganda
- Afrique centrale : Cameroun, Centrafrique, Tchad, Congo, République Démocratique du Congo, République de Guinée Equatoriale, Gabon, Madagascar
- Afrique australe : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Île Maurice, Mozambique, Namibie, São Tomé et Príncipe, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, Zimbabwe

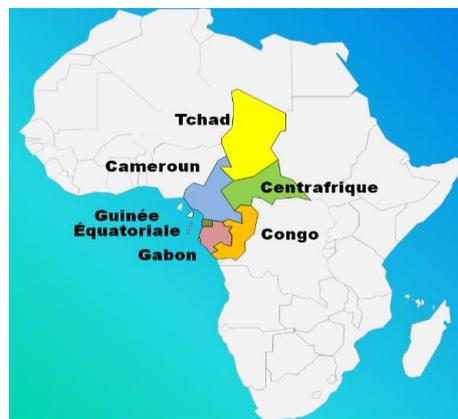
En 2017, l'Afrique Orientale a enregistré une meilleure performance économique, avec un taux de croissance moyen de 5,9%. Les principaux contributeurs à la création de richesse de la zone sont l'Ethiopie (+8,1%), la Tanzanie (+7,2%), Djibouti (+6,7), le Rwanda (+6,2%), et le Kenya (+6,2%), particulièrement performants dans l'agriculture, devant l'industrie.

En Afrique australe, la croissance du PIB s'est redressée à une moyenne de 1,6% en 2017, contre 0,9% en 2016, grâce à la production agricole. La performance de l'Afrique du sud (+1,3%) a pesé sur le PIB de la zone.

En Afrique centrale, avec un taux de croissance de 0,9%, réalise la plus mauvaise performance des Communautés Economiques Régionales africaines. Très dépendante des ressources pétrolières, dont les cours se sont légèrement redressés au cours du second semestre 2017, cette Zone a surtout bénéficié des investissements dans les infrastructures, de la résilience du secteur des services et de la reprise du secteur agricole.

La croissance au Cameroun, première économie de la zone CEMAC, a de nouveau ralenti en 2017 pour se situer à 3,7% en lien avec les questions sécuritaires. En effet, le report des investissements dans le secteur de l'énergie, mais surtout les crises qui agitent les régions anglophones ont influencé négativement l'économie, notamment la demande intérieure.

Toutefois, le Cameroun pourrait enregistrer une croissance d'environ 4,2% en 2018. Les moteurs de cette croissance devraient être le secteur pétrolier, la bonne tenue de la branche agriculture d'exportation et la forte activité des services financiers bancaires et mobiles.



En Centrafrique, une croissance de 5,3% était projetée en 2017, celle-ci est finalement estimée 4,5% en raison de la détérioration du climat sécuritaire.

La RD Congo qui ne s'est pas encore remise de la chute des cours des matières premières (Cuivre et Cobalt notamment) ayant stoppé sa forte croissance observée sur la période 2010-2016, a eu un taux de croissance estimé à 3,3% en 2017, contre 2,4% en 2016.

La Guinée Equatoriale est en récession (taux de croissance de -7,3% en 2017), les cours des matières premières pétrolières n'ayant pas encore atteint les niveaux de la période d'avant crise. L'on prévoit toutefois une normalisation de la situation en 2018. Il en est de même du Congo, qui a connu une contraction de sa croissance d'environ 4% en 2017.

III. Commerce mondial dynamique en 2017

Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le commerce mondial a progressé de 4,7% en volume en 2017, sa plus forte hausse en six ans, contre 1,8% en 2016. Les échanges mondiaux redeviennent ainsi plus dynamiques que le PIB (3,8 %). Ce dynamisme s'explique par un raffermissement de la demande à l'importation dans toutes les régions, mais surtout en Asie. Les progressions les plus importantes des importations ont été enregistrées dans les économies en développement, où la croissance des échanges a bondi de 1,9% en 2016 à 7,2% en 2017. La demande à l'importation a également progressé dans les pays développés, mais de façon moins spectaculaire puisque la croissance des échanges de marchandises en volume s'est établie à 3,1% en 2017 contre 2,0% en 2016. Par ailleurs, les exportations de marchandises ont progressé de 3,5% dans les pays développés et de 5,7% dans les pays en développement.

Cette évolution serait également attribuable à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), qui est entré en vigueur le 22 février 2017.

Le redressement du volume des échanges de marchandises en 2017 a été sensiblement identique dans toutes les régions, mais plus particulièrement en ce qui concerne les exportations, où l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et centrale et les Caraïbes, l'Europe et l'Asie ont toutes enregistré une croissance plus forte. L'Asie et l'Amérique du Nord ont enregistré une croissance constante des importations en 2017, tandis que la croissance des importations s'est accélérée au cours de l'année en Europe et en Amérique du Sud et centrale et dans les Caraïbes.

La Chine est restée le premier exportateur et les États-Unis, le principal importateur.

La croissance du commerce mondial des marchandises devrait rester forte (+4,4%) en 2018. Des signaux globalement positifs sont contrebalancés par la montée d'un sentiment anti commerce et par la propension accrue des gouvernements à recourir à des mesures commerciales restrictives.

IV. Frémissement de l'inflation mondiale en 2017

Une croissance plus élevée en 2017 s'est traduite par quelques poussées inflationnistes, sans que cela ne soit inquiétant. Aussi l'inflation mondiale a accéléré dans les pays développés (1,7% après 0,8% en 2016). L'augmentation des prix des carburants a fait monter cette inflation dans les pays avancés et les pays émergents. L'inflation hors alimentation et énergie s'est affermie aux États-Unis et a augmenté dans la zone euro. Dans les pays émergents, l'inflation hors alimentation et énergie est montée aussi, du fait des répercussions de la dépréciation de la monnaie dans certains cas et des effets secondaires de la hausse des prix des carburants dans d'autres. Les prix des produits de base agricoles ont augmenté légèrement, en raison de la diminution de l'offre excédentaire.

V. Redressement des cours du pétrole et l'aluminium brut

En 2017, les cours du pétrole, de l'aluminium, du café robusta et du coton se sont redressés.

L'or noir a connu une évolution de 23,6% en glissement annuel, après que l'OPEP ait décidé de proroger ses mesures visant à réduire l'offre. Ainsi, dans un contexte de tensions dans le Moyen-Orient, le Brent a clôturé l'année sur une cote moyenne supérieure à 60 dollars, reflétant par ailleurs la meilleure santé de l'économie mondiale. Par rapport à 2016 où la cote moyenne était de 1604, le cours de l'aluminium est en hausse de 22,7% en 2017.

Par rapport à 2016, les cours du cacao ont baissé de 29,3% en 2017, malgré la rareté des fèves de cacao, qui ont fait remonter les prix mondiaux du cacao en fin d'année.

L'évolution des cours de cafés a été contrastée en 2017. Si les cours de la variété Arabica ont baissé de 8% en revanche, ceux de la variété Robusta ont progressé de 14,4%, malgré l'excédent d'offre constaté en fin d'année.



Le prix du kilogramme de coton a augmenté de 12,2% par rapport à 2016.

Les cours des bois en grumes augmentent de 2% par rapport à l'année 2016, par contre, ceux des bois sciés, baissent de 5%.

Tableau 2 : Evolution des cours de certaines matières premières de 2016 à 2017

Matières premières	Unité	2016	2017	Variation (en %)
Pétrole brut(Brent)	\$ / bbl	44	54,4	23,6
Cacao	c / kg	2,89	2,03	-29,8
Café arabica	c / kg	3,61	3,32	-8,0
Café robusta	\$/kg	1,95	2,23	14,4
Huile d'arachide	\$/tm	1502	1484	-1,2
Huile de palme	\$/tm	700	715	2,1
Maïs	\$ / tm	159,2	154,5	-3,0
Riz brisé 5%	\$ / tm	396,2	398,9	0,7
Riz 25%	\$ / tm	385,3	384,7	-0,2
Blé	\$ / tm	166,6	174,2	4,6
Sorgho	\$/tm	155,6	163	4,8
Banane	\$/kg	0,91	0,90	-1,1
Sucre	\$/kg	0,36	0,37	2,8
Bois en grumes	\$/m3	387,4	395,2	2,0
Bois sciés	\$/m3	649,6	617,3	-5,0
Coton	\$/kg	1,64	1,84	12,2
Aluminium	\$/tm	1604	1968	22,7
Or non monétaire	\$/toz	1249	1258	0,7

Source : World Bank, Commodity markets outlook, avril 2018 ; nos calculs

EVOLUTION DE L'ECONOMIE DU CAMEROUN EN 2017



La décélération de l'activité économique observée en 2016, en lien avec la baisse des cours du pétrole brut amorcée depuis la seconde moitié de 2014 et des crises sécuritaires (Boko Haram, crise dans les régions du nord-ouest et du Sud-ouest), s'est poursuivie en 2017.

Outre les facteurs susmentionnés, les retards accusés dans le calendrier de la mise en service des grands projets, n'ont pas permis de lever les contraintes structurelles sur la production telles que les coûts de facteurs élevés.

La croissance du PIB au Cameroun en 2017 est estimée à 3,5%³, en deçà des prévisions du DSCE qui projetaient un taux de croissance moyen de 5,5% sur l'ensemble de la période 2010-2017.

I. La production

La contre-performance de l'économie s'est ressentie en particulier au niveau du secteur secondaire qui connaît depuis 2015 une importante baisse de régime.

1. Secteur primaire

La décélération de la croissance du secteur primaire, amorcée depuis 2016, s'est poursuivie en 2017 (baisse de 1,8 point après 0,3 point en 2016).

Ce ralentissement est imputable à la baisse de l'activité dans l'agriculture industrielle et d'exportation. Outre la crise sécuritaire, le secteur continue de faire face à des contraintes structurelles notamment : (i) le manque de financement adapté (14% de crédits bancaires), (ii) la faible mécanisation ; (iii) l'inefficacité et la multitude des programmes et projets, (iv) la faible structuration en amont et en aval des filières, (v) la faiblesse des rendements, (vi) des capacités de transformation limitées et (vii) la faible utilisation des facilités accordées par le régime foncier en terme de location et de concession.

Toutefois, on relève un frémissement des activités d'exploitation forestière et sylvicoles, soutenu par la reprise de la demande chez les principaux partenaires mais aussi la valorisation du potentiel halieutique notamment des réserves d'eau du barrage de Lom Pangar.

En perspective, la croissance moyenne du secteur devrait être de 5,3% sur la période 2018-2020.

Tableau 3 : Évolution de l'activité du secteur primaire (en%) de 2013 à 2019

	2013	2014	2015	2016	2017	2018*	2019*
Secteur primaire	7,0	6,2	5,3	5,0	3,2	5,3	5,5
Agriculture	7,3	4,7	6,3	6,0	2,2		
Dont : agriculture vivrière	7,3	4,9	5,4	5,8	4,8	5,6	5,7
Agriculture industrielle et d'exportation	7,4	4,3	8,5	6,6	-3,1	5,2	6,0
Élevage, chasse	9,8	5,7	7,2	4,3	4,7	5,2	5,5
Pêche et pisciculture	2,4	3,0	3,1	5,0	4,5	3,5	4,5
Sylviculture et exploitation forestière	4,7	13,8	0,2	1,2	6,3	4,1	4,1

Source : INS

* Prévisions

³ Les Comptes Nationaux du Cameroun, troisième édition, selon le SCN 2008 (Version provisoire)

2. Secteur secondaire

L'atonie des activités observé depuis 2015 s'est poursuivie en 2017, au regard de la décélération de la croissance 1,3% contre 3,6% en 2016 et 9,6% en 2015. La mauvaise performance du secteur secondaire est imputable aux hydrocarbures, qui enregistrent une baisse de 12,8 points induite principalement par le recul de la production pétrolière.



La croissance de ce secteur serait de 4,1% en 2018.

Tableau 4 : Evolution de l'activité du secteur secondaire (en%) de 2013 à 2019

	2013	2014	2015	2016	2017	2018*	2019*
Secteur secondaire	6,9	5,5	9,6	3,6	1,3	4,1	3,3
Industries extractives	8,4	14,3	24,8	-3,4	-16,1	5,5	-12,3
Dont Hydrocarbures	8,4	14,4	24,8	-3,6	-16,4	5,5	-12,3
Industries Agro-alimentaires	6,8	1,9	1,9	5,7	7,5	4,0	5,2
Autres Industries Manufacturières	5,1	0,4	4,0	4,4	5,6	5,4	5,6
Production et distribution d'électricité	12,2	12,6	8,9	3,3	5,9		
Production et distribution d'eau et assainissement	4,1	4,0	10,0	-1,4	6,5		
BTP	8,0	7,5	8,4	10,4	8,9		

Source : INS

*Prévisions

3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a peu subi les conséquences des facteurs susmentionnés. Le secteur a connu une décélération de sa croissance (4,3% contre 4,9% en 2016), du fait du ralentissement de l'activité dans les sous-secteurs « Commerce », « Restaurants et hôtels » et « Education ». Malgré ce ralentissement, le secteur tertiaire contribue pour 2,3 points à la croissance réelle.

En 2018, le dynamisme de ce secteur devrait se poursuivre.

Tableau 5 : Evolution de l'activité du secteur tertiaire (en%) de 2013 à 2017

	2013	2015	2015	2016	2017	2018*	2019*
Secteur tertiaire	4,4	4,8	3,4	4,9	4,3		
Commerce, réparation véhicules	2,7	6,4	3,5	5,6	4,5		
Restaurants et hôtels	-7,0	-2,1	2,2	6,6	5,3		
Transports, entrepôts, communications	8,2	3,0	4,3	2,2	4,2		
Informations et télécommunications	8,0	7,3	5,1	6,0	5,7		
Banques et organismes financiers	14,6	5,6	6,9	5,2	6,0		
Administration publique, sécurité sociale	4,4	4,7	4,6	3,6	4,8		
Education	4,7	6,4	4,3	6,0	4,2		
Santé et action sociale	4,1	4,5	-2,9	0,8	3,5		
Autres services	4,3	3,5	2,2	5,9	3,2		

Source : INS

*Prévisions

II. La demande nationale

Au cours de l'année 2017, la demande intérieure a eu un effet positif sur la croissance économique. Par contre, la demande extérieure a une fois encore grevé cette croissance.



1. Demande intérieure

La demande intérieure a été soutenue par la consommation privée et l'investissement en 2017. La consommation privée qui représente 80% du PIB a baissé de plus d'un point, tandis que le taux d'investissement, estimé à 22,9% du PIB, a enregistré 0,32 point de pourcentage par rapport à 2016.

2. Demande extérieure

La contribution négative de la demande extérieure à la croissance, quoique amoindrie en 2017 (-0,7 point) résulte surtout d'un accroissement des importations de services, notamment des denrées et des biens d'équipements nécessaires à la mise en œuvre des grands projets. Par ailleurs, la baisse des cours des matières premières observée depuis 2014 constitue un facteur aggravant du compte courant.

Tableau 6 : Evolution des emplois du PIB (en %) de 2013 à 2017

Libellé	2013	2014	2015	2016	2017
Demande intérieure	104,5	105,2	105,3	104,7	104,0
1. Dépense de Consommation Finale	81,4	81,1	82,9	82,1	81,1
privée	69,1	69,0	70,7	70,0	69,9
publique	12,3	12,1	12,3	12,1	11,1
2. Formation Brute de Capital Fixe	22,6	23,7	23,0	22,6	22,9
privée	17,7	19,0	18,6	17,8	18,6
publique	4,9	4,7	4,4	4,8	4,4
3. Variation des stocks	0,4	0,3	-0,6	0,02	-0,04
4. Investissement (2+3)	23,0	24,1	22,4	22,6	22,9
Demande extérieure nette	-4,5	-5,2	-5,3	-4,7	-4,0
5. Exportations	25,6	24,9	22,3	19,2	18,6
Exportations des biens	18,9	18,8	16,9	14,0	13,2
Exportations des services	6,6	6,1	5,3	5,2	5,3
6. Importations	30,0	30,1	27,6	23,9	22,6
Importations des biens	22,4	22,8	20,9	17,3	15,9
Importations des services	7,6	7,3	6,7	6,6	6,7

Source : INS

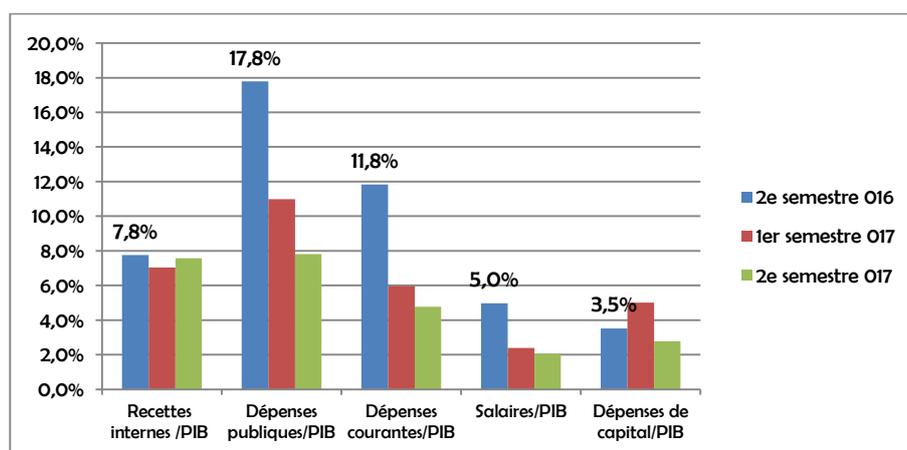
III. Les Finances publiques

En 2017, les résultats budgétaires ont été contrastés : réduction du déficit global base caisse de 324 milliards FCFA ainsi que celle du déficit global base engagements de 325,6 milliards FCFA ; aggravation du déficit du solde primaire de 189,6 milliards FCFA.

S'agissant des autres indicateurs des finances publiques, on observe qu'en dehors du ratio dépenses de capital/PIB, tous ont une orientation favorable pour la soutenabilité des finances publiques.

Le ratio ressources budgétaires totales sur PIB passe de 19% en 2016 à 21,3% en 2017.

Figure 1 : Evolution semestrielle de quelques indicateurs de finances publiques (en % du PIB)



Source : MINFI

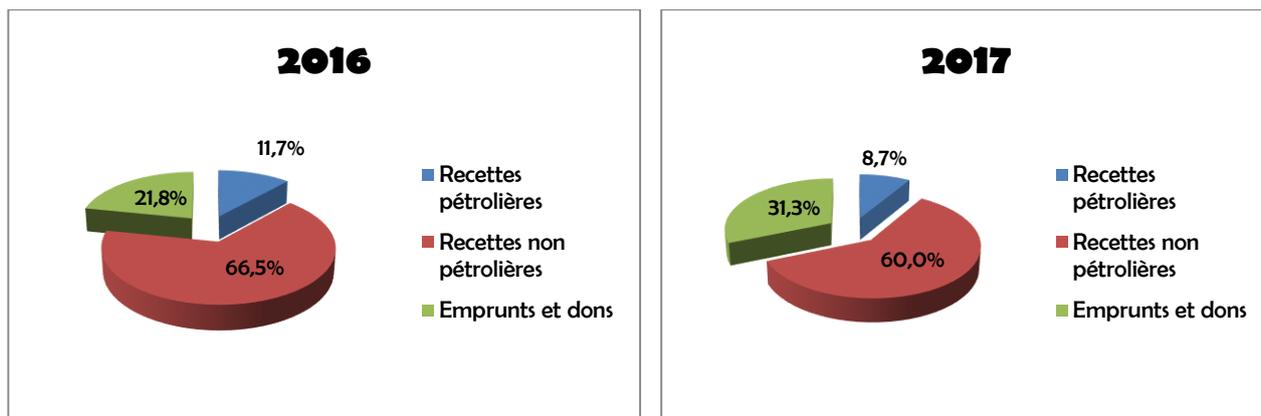
1. Recettes publiques

En 2017, l'objectif des recettes budgétaires totales pour l'exercice 2017 fixé à 4 373,8 milliards FCFA a été dépassé, pour atteindre 4 451,9 milliards FCFA. Ce dépassement résulte essentiellement de

la hausse de 76,3% des emprunts et dons. L'évolution des emprunts s'explique d'une part, par les ressources exceptionnelles au titre des appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier conclu avec le FMI, et d'autre part, par l'amélioration des décaissements au titre des prêts projets.

Les recettes budgétaires internes passent de 2838,3 milliards FCFA en 2016 à 3057,1 milliards FCFA en 2017, en lien avec l'accroissement de 10,7% des recettes non pétrolières et particulièrement des recettes de TVA (+22,1%). Les recettes douanières se chiffrent à 732,7 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 7,2% par rapport à 2016.

Figure 2 : Evolution des recettes publiques entre 2016 en 2017



Source : MINFI

2. Dépenses publiques

Les dépenses publiques s'élèvent à 3 965,6 milliards FCFA en 2017 contre 3 856,1 milliards FCFA en 2016.

Le service de la dette publique pour l'année 2017 s'établit à 726,1 milliards FCFA contre 595,6 milliards FCFA en 2016. Le service effectif de la dette extérieure est de 270,5 milliards FCFA à fin décembre 2017 contre 243,7 milliards FCFA à fin décembre 2016.

Les paiements au titre de la dette intérieure passent de 351,9 milliards FCFA en 2016 à 455,6 milliards FCFA en 2017.

L'année 2017 est surtout marquée par la maîtrise des dépenses courantes. Ainsi, la masse salariale baisse de 31,5 milliards FCFA par rapport à l'année 2016 pour se situer à 905,8 milliards FCFA. Les achats des biens et services ont reculé de 14% pour s'établir à 739,9 milliards FCFA. La réduction des transferts et subventions a été plus importante 193,3 milliards FCFA en lien avec la relative accalmie observée au front de la lutte contre Boko Haram.

Les dépenses de capital, en s'élevant à 1 497 milliards FCFA en 2017, enregistrent une baisse de 1,2% par rapport à l'année 2016. Si les dépenses de capital sur financement extérieur augmentent de 284 milliards FCFA, en revanche celles sur ressources propres ont diminué de 302,6 milliards FCFA.



Tableau 7 : Recettes recouvrées et Dépenses effectives

(en milliards FCFA)	2e Sem 2016	2016	1er Sem 2017	2e Sem 2017	2017
Recettes totales et Dons	1 521,9	2 892,5	1 480,7	1 641,1	3 121,8
Recettes totales	1 483,4	2 838,2	1 473,8	1 583,3	3 057,1
Recettes pétrolières	306,5	424,9	195,4	190,5	385,9
Recettes non pétrolières	1 176,9	2 413,3	1 278,4	1 392,8	2 671,2
Impôts directs	264,4	635,8	330,4	297,0	627,4
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	51,1	105,5	62,2	59,9	122,1
Impôts sur le commerce international	174,6	348,7	177,4	221,5	398,9
Recettes de TVA	424,3	858,3	480,8	566,9	1 047,7
Recettes non fiscales	69,1	144,0	57,6	90,4	148,0
Dons	38,5	54,3	6,9	57,8	64,7
Dépenses publiques	2 099,6	3 856,1	1 633,6	2 332,0	3 965,6
Dépenses courantes	1 141,0	2 341,3	997,5	1 347,9	2 345,4
salaires	456,0	937,3	430,0	475,8	905,8
Achat des biens et services	419,4	860,2	325,9	414,0	739,9
Transferts et subventions	237,2	445,7	66,0	186,4	252,4
Paiement d'intérêts	74,9	144,6	48,0	126,0	174,0
dont sur dette extérieure	62,0	130,6	47,0	89,0	136,0
Dépenses de capital	958,6	1 514,8	582,0	915,0	1 497,0
Dépenses s/financements extérieurs	250,8	489,4	284,4	489,0	773,4
Dépenses s/ressources propres	691,2	992,6	282,7	407,3	690,0

Source : MINFI

IV. Le commerce extérieur

1. Evolution de la balance commerciale

En 2017, le déficit commercial s'est légèrement réduit, passant de -1 136 milliards FCFA à -1 092 milliards FCFA, résultant d'une baisse des importations (-124 milliards FCFA) plus importante que celle des exportations (-80 milliards FCFA).

En 2017, le déficit de la balance des transactions courantes s'est réduit de 0,5 point passant ainsi de 3,2% en 2016 à 2,7%. L'amélioration du compte courant de la balance des paiements résulte essentiellement d'un meilleur résultat du commerce extérieur par rapport à 2016 et d'un accroissement de l'excédent des revenus secondaires.

Par zone géographique, les résultats du commerce extérieur ont été négatifs en 2017 avec l'Afrique Australe (solde de -42 milliards FCFA contre +28 milliards FCFA en 2016), l'Amérique du Sud (-154 milliards FCFA contre -100 milliards FCFA en 2016), l'Europe hors Union Européenne (-123 milliards FCFA contre -98 milliards FCFA en 2016) et l'Union Européenne (+99 milliards FCFA en 2017 contre +113 milliards FCFA en 2016). Par contre, le solde de la balance commerciale s'est améliorée avec l'Afrique Occidentale (-309 milliards FCFA contre -460 milliards FCFA en 2016) et l'Asie Orientale (-451 milliards FCFA contre -533 milliards FCFA).

Tableau 8 : Résultats du commerce extérieur du Cameroun en 2017

	2016 (1)		2017 (2)		variations absolues (2)-(1)		variations relatives (2)-(1)	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
EXPORTATIONS	7 394	1 960	6 483	1 879	-911	-80	-12,3%	-4,1%
<i>dont pétrole</i>	4 348	696	3 488	744	-860	49	-19,8%	7,0%
<i>hors pétrole</i>	3 046	1 264	2 995	1 135	-51	-129	-1,7%	-10,2%
IMPORTATIONS	8 009	3 095	7 638	2 971	-371	-124	-4,6%	-4,0%
<i>dont pétrole</i>	1 508	314	515	128	-993	-186		
<i>hors pétrole</i>	6 501	2 781	7 123	2 843	621	62	9,6%	2,2%
BALANCE COMMERCIALE (BC)		-1 136		-1 092				44
<i>BC hors pétrole</i>		-1 517		-1 708				-191
TAUX DE COUVERTURE (TC)		63,3%		63,2%				-0,1%
<i>TC hors pétrole</i>		45,4%		39,9%				-12,2%

Source : MINFI

Hors pétrole, le déficit commercial s'est creusé de 191 milliards FCFA sous l'effet conjugué d'une hausse de 2,2% des importations et d'une baisse de 10,2% des exportations. Il s'explique aussi par l'aggravation du déficit avec l'Union Européenne (-402 milliards FCFA contre -249 milliards FCFA en 2016), l'Amérique du Sud (-154 milliards FCFA contre -100 milliards FCFA) et l'Afrique de l'Ouest (-192 milliards FCFA contre -146 milliards FCFA). L'on note par contre une amélioration du solde hors pétrole avec l'Asie Orientale (-695 milliards FCFA contre -793 milliards FCFA en 2016).

2. Exportations

En 2017, les exportations ont baissé aussi bien en volume (-12,3%) qu'en valeur (-4,1%). Le Cameroun a exporté pour une valeur de 1 960 milliards FCFA contre 2 400 milliards FCFA en 2016.

Tableau 9 : Evolution des exportations

Q (quantités) en milliers de tonnes et V (valeurs) en milliards FCFA

	2016		2017		Variations absolues 2017/2016		Variations relatives 2017/2016	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total Exportations	7 394	1 960	6 483	1 879	-911	-80	-12,3%	-4,1%
<i>dont Pétrole brut</i>	4 348	696	3 488	744	-860	49	-19,8%	7,0%
<i>Carburant et lubrifiants</i>	399	71	244	64	-155	-7	-38,8%	-10,3%
<i>Exportations Hors Pétrole brut</i>	3 046	1 264	2 995	1 135	-51	-129	-1,7%	-10,2%
<i>hors Hydrocarbures</i>	2 647	1 192	2 751	1 071	104	-122	3,9%	-10,2%

Source : MINFI

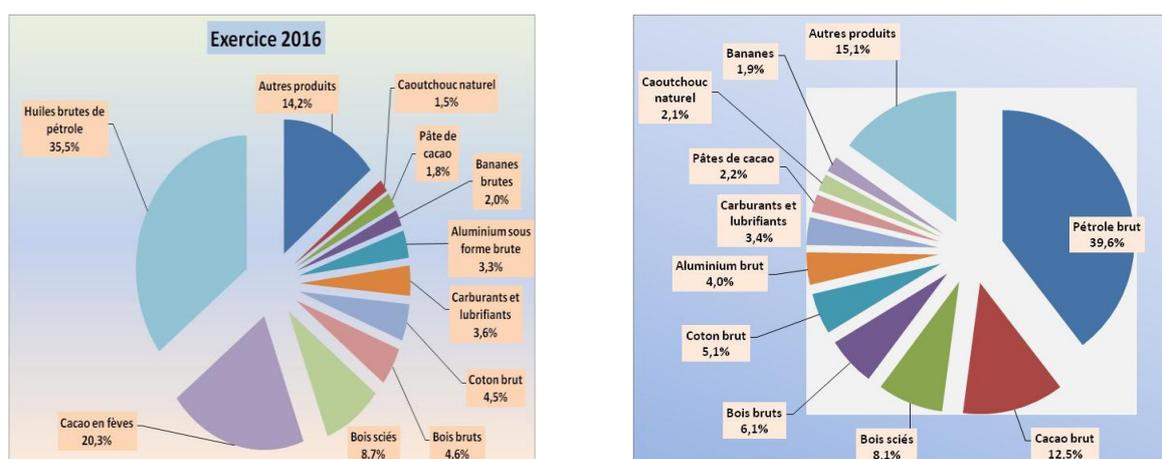
L'on relève une baisse en valeur des exportations de lubrifiants (-10%) et une hausse de celles du pétrole brut (7,0%).

Hors produits pétroliers, les exportations baissent de 10,2% en valeur, en lien avec la mauvaise conjoncture sur les marchés de cacao (-41,1%), du bois scié (-10,6%) et le café (-16,9%). La hausse des exportations de bois brut (+26,2%), d'aluminium(+15,6%), de caoutchouc naturel (+33,6%) et de coton (+9,1%) ont contribué à modérer cette baisse.

Le recul des exportations en 2017 pourrait aussi s'expliquer par les ventes en valeur en direction des Pays-Bas (-38,1%), l'Inde (-38,7%), l'Afrique du Sud (-98,9%), le Tchad (-32,5%) et la Belgique (-14,3%). En revanche, l'on relève une hausse des exportations vers la Chine (+70,6%), la France (+54,3%), l'Italie (+14,7%) et le Bangladesh (+57,7%).

La structure des exportations repose sur les produits traditionnels tels que le produit brut, le cacao en fèves, le bois, le coton, l'aluminium, la banane, le caoutchouc et le café. Les 10 premiers produits exportés représentent environ 85% des valeurs exportées au cours de l'exercice 2017.

Figure 3 : Part en valeur des principaux produits exportés en 2017



Source : MINFI

En 2017, les exportations de pétrole brut ont été de 744,5 milliards FCFA, soit une hausse de 7,0% en valeur par rapport à 2016, en lien avec le redressement des cours sur le marché mondial.

Les exportations de cacao en fèves ont été de 221,7 milles tonnes en volume pour une valeur de 234,1 milliards FCFA, soit une baisse de 41,1% en valeur, imputable à la faiblesse des cours mondiaux.

Les ventes de bois sciés connaissent un recul tant en quantité (-1,4%) qu'en valeur (-10,6%). elles s'établissent à 151,7 milliards FCFA. Les exportations de bois brut se sont chiffrées à 113,8 milliards FCFA, soit une hausse de 26,2%.

Les exportations de coton brut ont rapporté 95,3 milliards FCFA, en hausse de 9,1% par rapport à 2016. L'un des produits dont les exportations se sont bien comportées est l'aluminium brut avec une hausse de 18,8% en volume et 15,6% en valeur.

Les exportations des carburants et lubrifiants enregistrent un recul de 38,8% en quantité et 10,3% en valeur, se fixant à 244,0 milles tonnes pour 64,1 milliards FCFA.

En 2017 et par rapport à 2016, les exportations des produits industriels ont évolué dans le même sens que l'ensemble des exportations. Les exportations totales ont diminué de 4% tandis que celles

hors pétrole enregistrait une baisse de 10%. Les exportations des produits industriels sont passées d'une valeur de 374,3 milliards FCFA en 2016 à 370 milliards FCFA, soit un repli d'environ 1%. Toutefois, le poids des produits industriels dans les exportations hors pétrole s'est amélioré de 3 points par rapport à l'année 2016 pour se situer à 32,6%. Son poids dans les exportations totales est passé de 19,1% en 2016 à 19,6% en 2017.

Tableau 10 : Principaux produits exportés en 2017

Q (quantités) en milliers de tonnes, V (valeurs) en milliards FCFA

LIBELLES PRODUITS	2016		2017		Variations absolues		Variations relatives	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q%	V%
Pétrole brut	4 348,4	695,8	3 488,0	744,5	-860,4	48,7	-19,8%	7,0%
Cacao brut	263,7	397,2	221,7	234,1	-42,1	-163,1	-16,0%	-41,1%
Bois sciés	503,1	169,7	495,9	151,7	-7,2	-18,0	-1,4%	-10,6%
Bois bruts	764,8	90,2	971,9	113,8	207,0	23,6	27,1%	26,2%
Coton brut	101,4	87,4	101,9	95,3	0,5	8,0	0,5%	9,1%
Aluminium brut	65,3	65,2	77,6	75,4	12,3	10,2	18,8%	15,6%
Carburants et lubrifiants	398,8	71,4	244,0	64,1	-154,8	-7,3	-38,8%	-10,3%
Pâtes de cacao	15,4	35,4	23,4	41,1	8,0	5,7	52,2%	16,2%
Caoutchouc naturel	42,3	29,4	42,4	39,3	0,1	9,9	0,1%	33,6%
Bananes	295,2	38,8	275,7	36,4	-19,5	-2,4	-6,6%	-6,2%
 Savons	43,0	24,1	58,6	30,2	15,6	6,1	36,2%	25,5%
Beurre, graisse & huile de cacao	9,4	21,2	15,0	26,5	5,6	5,2	59,4%	24,7%
Café	33,0	28,8	28,6	23,9	-4,4	-4,9	-13,2%	-16,9%
Feuilles de placage & feuilles pour contre-plaqué	30,4	21,4	35,1	21,8	4,7	0,4	15,5%	2,0%
Oxyde d'aluminium	93,5	17,0	103,6	20,2	10,1	3,2	10,8%	18,8%
Autres produits	386,6	166,5	299,5	160,7	-87,1	-5,8	-22,5%	-3,5%
Total général	7 394,4	1 959,5	6 482,9	1 879,1	-911,5	-80,4	-12,3%	-4,1%

Source : MINFI

3. Importations

En 2017, les importations s'élèvent à 2 971 milliards FCFA contre 3 095 milliards FCFA en 2016. Cette baisse est imputable en grande partie par celle du pétrole brut (-59,1%).

Tableau 11 : Evolution des importations camerounaises : globale et hors produits pétroliers

Q (quantités) en milliers de tonnes et V (valeurs) en milliards FCFA

	2016		2017		Variations absolues		Variations relatives	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total importations	8 009	3 095	7 638	2 971	-371	-124	-4,6%	-4,0%
<i>Dont Pétrole brut</i>	1 508	314	515	128	-993	-186	-65,8%	-59,1%
<i>Carburant et lubrifiants</i>	369	129	727	252	358	123	97,2%	95,8%
<i>Import Hors Pétrole brut</i>	6 501	2 781	7 123	2 843	621	62	9,6%	2,2%
<i>hors Pétrole brut / Carburant et lubrifiants</i>	6 133	2 653	6 396	2 591	263	-62	4,3%	-2,3%

Source : MINFI

Le recul des importations est imputable aux noyaux d'utilisation ci-après : « Produits bruts d'origine minérale ou autres » (-55,1%), « Equipement industriel » (-18,4%), « Consommation des entreprises » (-23,4%), « Matériels de transport » (-1,6%) et « Equipement agricole » (-8,7%).

Cette baisse a été atténuée par la hausse des importations des « Energie et lubrifiants » (+83,6%), « Alimentation-Boissons-Tabacs » (+4,3%), « Produits bruts d'origine animale ou végétale » (+11,2%), « Demi-produits » (+1,2%) et « Consommation des ménages » (+1,5%).

Tableau 12 : Importations camerounaises par noyaux d'utilisation en 2017

Q (quantités) en milliers de tonnes et V (valeurs) en milliards FCFA

Noyaux	2016		2017		Variations	
	Q	V	Q	V	Q%	V%
0: Alimentation-Boissons-Tabacs	1 124,3	471,4	1 261,2	491,7	12,2%	4,3%
1: Energie et lubrifiants	442,6	154,4	805,7	283,5	82,0%	83,6%
2: Produits bruts d'origine animale ou végétale	709,9	129,2	800,0	143,8	12,7%	11,2%
3: Produits bruts d'origine minérale ou autres	1 871,2	330,9	926,0	148,5	-50,5%	-55,1%
4: Demi-produits	3 016,5	515,9	3 016,0	522,1	0,0%	1,2%
5: Matériel de transport	148,4	237,7	165,8	234,0	11,8%	-1,6%
6: Equipement agricole	2,52	4,64	2,11	4,233	-16,2%	-8,7%
7: Equipement industriel	110,9	486,4	97,2	396,7	-12,4%	-18,4%
8: Consommation des ménages	274,9	355,8	280,7	361,2	2,1%	1,5%
9: Consommation des entreprises	308,0	409,1	283,2	385,7	-8,1%	-5,7%
Total général	8 009,2	3 095,5	7 637,9	2 971,4	-4,6%	-4,0%

Source : MINFI

Le Cameroun importe une gamme assez variée de produits, mais certains dominent tant en volume qu'en valeur. Quinze produits couvrent près de 46% des importations de l'année 2017.

En 2017, les carburants et lubrifiants détrônent le pétrole brut au rang des principaux produits importés à la faveur de la période d'arrêt de production observée par la SONARA au premier semestre 2017. Le Cameroun a dépensé 252,0 milliards FCFA pour les importations de ce produit : en hausse de 95,8% par rapport à l'année 2016. Les volumes importés ont progressé de 97,2% pour se situer à 726,9 milles tonnes.

En s'élevant à 183,7 milliards FCFA, les importations de riz ont augmenté aussi bien en volume (+18,6%) qu'en valeur (+27,9%).

Les importations de pétrole ont diminué aussi bien en volume (65,8%) qu'en valeur (+59,1% pour s'établir à 128,5 milliards FCFA) par rapport à 2016.

Les achats de poissons congelés ont baissé de 31,5% pour se situer à une valeur de 114,3 milliards FCFA.

Les importations de médicaments s'établissent à 113,9 milliards FCFA, en hausse de 16,5% par rapport à 2016.

Les importations de blé ont enregistré une hausse de 14,2% par rapport à 2016 pour s'établir à 103,7 milliards FCFA.



Les achats de clinker enregistrent un repli de 0,7% en valeur pour s'établir à 80,9 milliards FCFA dans la période sous-revue.

En 2017, un nombre total de 33 478 véhicules de tourisme a été importé pour une valeur de 71,6 milliards FCFA, en baisse de 22,5% en volume et 16,8% en valeur par rapport à 2016. Cette baisse du nombre de véhicule de tourisme importé intervient dans un contexte d'application de la Loi de finance 2017 qui instaure un droit d'accises sur les véhicules de tourisme de plus de 10 ans.

Au terme de l'année 2017, les importations des appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie sont établies à 60,5 milliards FCFA, en nette baisse de 61,6% par rapport au niveau atteint en 2016.

Tableau 13 : Principaux produits importés en 2017

Q (quantités) en milliers de tonnes, sauf (*) en nombre, V (valeurs) en milliards FCFA

PRODUITS	2016		2017		Variation (en %)	
	Q	V	Q	V	Q	V
Carburants et lubrifiants	368,7	128,7	726,9	252,0	97,2	95,8
Riz	614,4	143,6	728,4	183,7	18,6	27,9
Pétrole brut	1 507,9	314,2	515,4	128,5	-65,8	-59,1
Poissons congelés	237,2	166,8	181,7	114,3	-23,4	-31,5
Médicaments	10,5	97,8	13,5	113,9	27,9	16,5
Blé	616,7	90,8	681,8	103,7	10,6	14,2
Clinker	1 888,3	81,4	1 870,9	80,9	-0,9	-0,7
Véhicules de tourisme	43174	86,1	33478	71,6	-22,5	-16,8
Appareils électriques pour la téléphonie	3,2	157,3	1,8	60,5	-43,1	-61,6
Véhicules pour le transport des marchandises.	9239	55	7830	57	-15,2	3,9
Pesticides	13,4	35,4	19,6	45,5	46,3	28,5
Articles de friperie	85,7	42,1	76,5	40,6	-10,7	-3,6
Sucre	56,3	18,1	124,6	39,5	121,3	118,9
Oxyde d'aluminium	151,8	27,7	151,6	33,7	-0,1	21,5
Bouteurs, niveleuses, décapeuse,...	10,1	18,8	14,8	32,7	46,1	73,9
Total principaux produits	5 646,3	1 463,4	5 174,8	1 357,7	-8,4	-7,2
Total général	8 009,2	3 095,5	7 637,9	2 971,4	-4,6	-4,0

Source : MINFI

V. La Monnaie et la banque

1. Politique monétaire

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a adopté, le 19 décembre 2017, à Yaoundé, «*la décision portant sur le cadre général du dispositif d'apport de liquidité d'urgence aux établissements de crédit*» des six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ce dispositif permettra aux établissements de crédit jugés solvables, de faire face aux tensions temporaires de liquidité pouvant affecter la stabilité financière.

Ce système d'apport de liquidité aux banques est encadré pour éviter que les établissements de crédit, ne se trouvant pas en situation de tension de trésorerie, s'en servent, pour capter de la liquidité supplémentaire.

La Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC) a révélé le 18 septembre 2017, que plus de la moitié des banques dans la CEMAC ne disposent pas d'une surface financière suffisante. Sur un effectif de 52 banques en activité, seules 27 banques disposent de fonds propres nets, suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat. Dans la pratique, plusieurs établissements de crédit ont tendance à perdre de vue le respect des règles prudentielles édictées par la COBAC en privilégiant des objectifs de rentabilité.

S'agissant du marché monétaire, le plafond des avances au Trésor du Cameroun est de 576,9 milliards FCFA aussi bien au 3^e trimestre qu'au quatrième trimestre 2017. A fin décembre 2017, le niveau d'utilisation de ces ressources se situe est de 100% alors qu'il était de 40% au 31 décembre 2016.

L'objectif de refinancement des banques camerounaises de 200 milliards FCFA aux troisième et quatrième trimestres 2017. L'encours des financements accordés par la BEAC est évalué à 120 milliards FCFA au troisième trimestre 2017 et à 72,5 milliards FCFA au quatrième trimestre 2017.

Sur le marché interbancaire, 31 opérations d'un volume global de 120,9 milliards FCFA sont réalisées entre les banques au deuxième semestre 2017, dont 9 opérations nationales et 22 régionales, au taux d'intérêt moyen de 3,75%. Le volume des transactions entre les banques camerounaises se chiffre à 24,6 milliards FCFA et celui entre banques camerounaises et autres banques de la CEMAC à 96,3 milliards FCFA dans la même période.

Par décision N°03/CPM/2017 du CPM du 22 mars 2017, les coefficients applicables sur les réserves obligatoires ont été fixés selon des seuils minimums des éléments constitutifs de l'assiette de calcul desdites réserves.



Le coefficient des réserves obligatoires sur les dépôts à vue est : a) nul, lorsque la tranche de l'assiette est inférieure à 16,5 milliards FCFA, b) égale à 3%, lorsque la tranche de l'assiette se situe entre 16,1 milliards FCFA et 41 milliards FCFA et c) égale à 7,25%, lorsque la tranche de l'assiette est supérieure à 41 milliards FCFA.

Le coefficient des réserves obligatoires sur les dépôts à terme est : 1) nul, lorsque la tranche de l'assiette est inférieure à 16,5 milliards FCFA, 2) égale à 2%, lorsque la tranche de l'assiette se situe entre 16,5 milliards FCFA et 41 milliards FCFA et 3) égale à 5,25%, lorsque la tranche de l'assiette est supérieure à 41 milliards FCFA.

Sur cette base, le montant total des réserves obligatoires constituées par le Cameroun est de 201 milliards FCFA à fin décembre 2017. Il était de 193,0 milliards FCFA à fin juin 2017.

S'agissant des taux directeurs de la BEAC et des conditions de banque, le taux d'intérêt sur les appels d'offre n'a pas changé mais le taux de prises en pensions est ramené à 7%. Le taux créditeur minimum est de 2,45%.

2. Situation monétaire

Au 31 décembre 2017, la masse monétaire M2 augmente de 5,9% par rapport à fin décembre 2016. L'évolution des composantes de la masse monétaire fait apparaître une hausse de 8,1% de la circulation fiduciaire (stock de billets et pièces en circulation). La quasi-monnaie (ou dépôts à terme et des comptes d'épargne) progresse de 3,3%. Les dépôts à vue collectés par les établissements de crédit augmentent de 6,9 %.

La structure de la masse monétaire reste dominée par la monnaie scripturale, dont le poids passe de 42,6% à fin décembre 2016 à 43% au 31 décembre 2017. La circulation fiduciaire passe de 21,7% à 22,2% dans la même période. Par contre, le poids de la quasi-monnaie diminue passant de 35,7% au 31 décembre 2016 à 34,8%.

Pour ce qui est des avoirs extérieurs nets (AEN), ils progressent de 15,5% pour s'établir à 1970,1 milliards FCFA en glissement annuel. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale.

En effet, en s'élevant à 1321,9 milliards FCFA les AEN de la banque centrale augmentent de 19,5% par rapport à fin décembre 2016. Les AEN des banques créatrices de monnaie (BCM) s'élèvent à 648,2 milliards FCFA et progressent de 7,9% en glissement annuel, en raison du regain de rapatriement des recettes d'exportation.



Le taux de couverture de la monnaie, qui rapporte les avoirs officiels en devises aux engagements à vue de la Banque centrale, s'est replié à 71% à fin décembre 2017. Au niveau sous régional, il s'est amélioré pour se situer à 58%.

Le crédit intérieur quant à lui est de 3193,6 milliards FCFA à fin décembre 2017 et s'accroît de 3,4% par rapport au 31 décembre 2016. Cette évolution résulte de la hausse simultanée des crédits à l'économie et des créances nettes sur l'Etat.

En se chiffrant à 145,2 milliards FCFA à fin décembre 2017, les créances nettes progressent de 24,4% par rapport au 31 décembre 2016, traduisant l'accroissement des financements de la BEAC et surtout, la hausse des engagements du Trésor Public envers les banques (essentiellement sous la forme de titres publics qu'elles détiennent).

La Position Net du Gouvernement (PNG), composante essentielle des créances nettes du système monétaire sur l'Etat, demeure débitrice de 204,3 milliards FCFA. Cette situation s'est aggravée par rapport à fin décembre 2016 et dénote des effets des mesures prises dans le cadre du programme triennal signé avec le FMI.

Les crédits à l'économie progressent de 2,4% par rapport à fin décembre 2016. Cette évolution résulte essentiellement des crédits accordés au secteur privé (+2,5%). Par contre, les crédits accordés aux entreprises publiques non financières poursuivent leur baisse (-11,5% après -5,5% au terme du premier semestre 2017).



3. Secteur bancaire

Le secteur bancaire et financier se caractérise au 31 décembre 2017 par une augmentation de 2,2% du total de bilan, l'accroissement des dépôts et des concours accordés à la clientèle, une baisse, en glissement annuel, des créances brutes en souffrance.

Le bilan consolidé des 14 banques en activité s'élève à 5 307,6 milliards FCFA à fin décembre 2017 contre 5 190,8 milliards FCFA au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, six (6) banques (AFRILAND FIRST BANK, SG-C, BICEC, SCB, ECOBANK et UBA) pèsent plus de 74% du total du bilan. Le nombre de clients des banques est de 2 600 316.

Huit (8) banques se conforment entièrement aux normes prudentielles prescrites par la Commission bancaire.

a. Dépôts de la clientèle

Au terme du deuxième semestre 2017, les dépôts augmentent de 9,5% par rapport à fin décembre 2016. L'accroissement des dépôts est soutenu par les administrations publiques centrales (contribution de 5,2% à la croissance des dépôts), les entreprises privées (contribution de 2,8%) et les particuliers (2,2%). Les dépôts des entreprises publiques ainsi que ceux des organismes publics ont ralenti la croissance des dépôts.

Par type de clientèle, les particuliers détiennent la plus grande part des dépôts collectés au 31 décembre 2017, soit 1553 milliards FCFA. Cela représente 38,7% du total des dépôts contre 39,9% au 30 juin 2017. Ils sont suivis par les entreprises privées (23,3%), les administrations publiques centrales (11,8%), les entreprises publiques (5,6%), les organismes publics (4,1%) et les administrations privées (3,9%).

Au 31 décembre 2017 et en glissement annuel, tous les types de dépôts sont en hausse. La progression des dépôts à terme est la plus forte (18,9%), bien que représentant 14,8% du total contre 77,6% pour les dépôts à vue.

Afriland First Bank domine le marché des dépôts, avec 17,9% du total des dépôts, soit 718,2 milliards FCFA. Elle est suivie par la Société Générale Cameroun (17,5%), la BICEC (15%), la SCB (11%) et ECOBANK (8,6%).



b. Encours des crédits

Au terme du deuxième semestre 2017, l'encours des crédits est en hausse de 5% par rapport au 31 décembre 2016. L'évolution des crédits est essentiellement attribuable à la croissance des crédits aux administrations publiques centrales (avec une contribution de 7,9% à la croissance des crédits). Sur la période, les crédits aux entreprises publiques a chuté de 27,9% tandis que ceux octroyés aux Particuliers se sont repliés de 6,9% pour se chiffrer à 444,6 milliards FCFA.

Par type de clientèle, 67,2% des crédits sont accordés aux entreprises privées au 31 décembre 2017, 13,4% aux particuliers, 8,1% aux administrations publiques centrales, 4,6% aux entreprises publiques et 4,5% aux entreprises individuelles.

Au 31 décembre 2017, la Société Générale Cameroun domine le marché des crédits avec 18,5% du total de crédits, soit 614,7 milliards FCFA. Elle est suivie par Afriland First Bank (18,2%), la BICEC (16,5%) et la SCB (9,9%).

Les créances brutes en souffrance sont de 436 milliards FCFA, soit 13,1% de l'encours des crédits contre 14,2% à fin décembre 2016.

Le taux de couverture des crédits par les dépôts de l'ensemble des banques est de 120,8%.

La faiblesse structurelle des fonds propres (283,5 milliards FCFA pour les 14 banques en activité) persiste et fragilise quatre principaux ratios.

c. Essor du Mobile Money

Au 31 décembre 2017 et selon la BEAC, les transactions financières en monnaie électronique ont progressé pour atteindre 4 700 milliards FCFA en zone CEMAC dont 3 412 milliards FCFA pour le Cameroun. Le taux d'actifs, c'est-à-dire les clients ayant utilisé leur instrument de monnaie électronique au cours des 30 derniers jours, est passé de 21% en 2016 à 28%. Le service de paiement par mobile permet aux particuliers exclus du système bancaire formel de disposer d'un accès alternatif. Le nombre d'abonnés est estimé à 8 millions contre moins de 4 millions en 2016. Chaque abonné a procédé à 13,3 transactions financières ou d'envoi/réception des fonds.

Les instruments privilégiés par la clientèle sont : le Mobile Money (96% en valeur) et les cartes prépayées internationales (4%).

Les paiements en monnaie électronique ont dépassé 229 milliards FCFA (dont 93% par "Mobile Money") contre 121 milliards FCFA en 2016. Le nombre de porte-monnaie électronique est passé de 12,6 millions à fin 2016 en zone CEMAC à 16 millions.

En zone CEMAC, les dépôts en espèces de la clientèle dans les points de vente, ont atteint 1814 milliards FCFA (contre 735 milliards FCFA en 2016) dont 1 720 milliards FCFA pour le "Mobile Money". Les transferts internationaux via la monnaie électronique à travers les cartes prépayées internationales ont atteint 63 milliards FCFA.

Tableau 14 : Evolution des transactions en monnaie électronique

	2015			2016			2017		
	Nombre (en milliers)	Valeur (en milliards FCFA)	(en milliards FCFA)	Nombre (en milliers)	Valeur (en milliards FCFA)	(en milliards FCFA)	Nombre (en milliers)	Valeur (en milliards FCFA)	(en milliards FCFA)
Cameroun	14 200	208,8		49 800	887,7		210 200	3 412,9	
Congo	1 200	42,5		2 400	53,4		10 200	118,2	
Gabon	15 500	232,0		36 400	596,4		77 800	1 086,5	
RCA	-	-		14	1,07		21	1,8	
Tchad	9 700	80,1		9 100	92,8		4 800	80,7	
TOTAL	40 600	559,6		97 800	1 631,7		303 200	4 700,3	

Source : BEAC

VI. Les prix⁴

En moyenne annuelle, les prix à la consommation décélèrent de nouveau en 2017. L'inflation s'établit à 0,6%, après 0,9% en 2016 et 2,7% en 2015.

Trois fonctions de consommation ont enregistré une hausse des prix supérieure à 1% par rapport à l'année 2016. Il s'agit des prix des biens et services divers (+1,85%), des prix des boissons alcoolisées et tabac (+1,5%) et des prix de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (+1,15%).

Sur le plan spatial, les prix ont plus augmenté à Bertoua (+2,65%) et moins à Douala et Bamenda (0,18%).

1. Evolution des prix des produits alimentaires

Après 12 années consécutives de hausse, les prix des produits alimentaires sont restés stables en 2017 suite à une bonne campagne agricole. Cependant, les prix des huiles et graisses (1,4%), des sucres, confiture, miel, chocolat et confiserie (0,5%), des pains et céréales (0,3%), des poissons et fruits de mer (0,2%) et des légumes (0,2%) se sont accrus. A l'inverse, les prix des fruits (-3,2%), des viandes (-1,2%), et du lait, fromage et œuf (-1,2%) ont chuté.



⁴ INS, Evolution de l'inflation au cours de l'année 2017

2. Evolution des prix des autres produits

En 2017, les prix des biens et services divers, des boissons alcoolisées et tabacs, et ceux des logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles, ont enregistré des hausses respectives de 1,9%, 1,4% et 1,2%. Les prix des articles d'habillement et chaussures et ceux de l'enseignement ont progressé chacun de 1,0%.

Par ailleurs, les prix des restaurants et hôtels ont augmenté de 0,9%. Le renchérissement des prix des biens et services est surtout imputable à celui du timbre communal qui est passé de 200 FCFA en 2016 à 600 FCFA en 2017. La progression des prix des restaurants et hôtels a été soutenue par le relèvement de 500 FCFA au moins de la taxe de séjour dans les hôtels.

En outre, les prix des transports, des communications et ceux des loisirs et cultures ont flambé respectivement de 0,8%, 0,7% et 0,6%.



3. Origine de l'inflation

En 2017, l'inflation est plus d'origine locale (0,6%) qu'importée (0,4%). Cette année marque le retour de l'inflation importée après l'accalmie observée en 2016. La hausse des prix des produits importés provient surtout de la situation sécuritaire dans certaines régions (Extrême-Nord, Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest) ayant sans doute entraîné une diminution de l'offre extérieure provenant des pays voisins, notamment du Nigeria.

Les biens et services du secteur tertiaire (0,8%) présentent les plus fortes variations de prix. Ceci s'explique essentiellement par la progression de 0,8% des prix des services. Les prix des biens du secteur primaire ont crû de 0,5%, tirés par les prix des céréales non transformés (+2,9%) et ceux des produits frais (+0,2%). Les prix des biens du secteur secondaire ont progressé de 0,4%.

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE

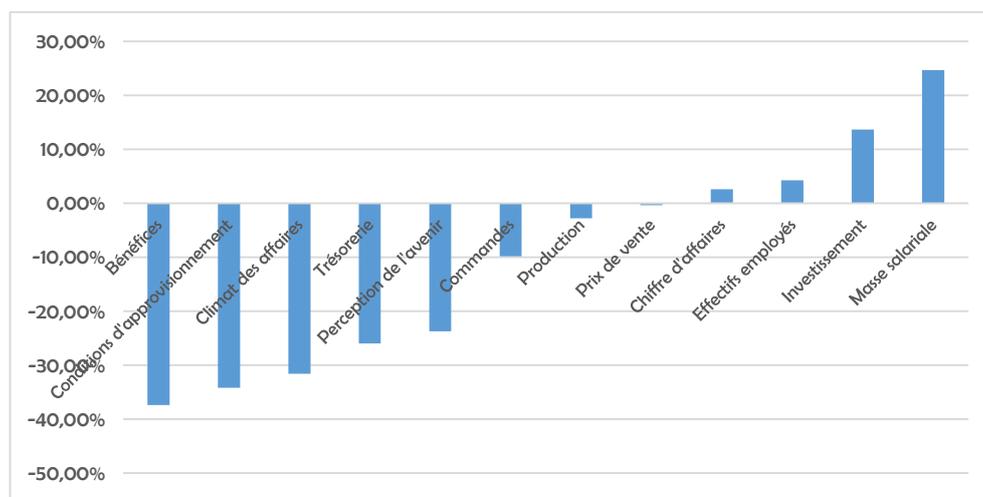


Les tendances sectorielles au cours de l'année 2017, sont décrites grâce aux opinions émises par les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre d'une enquête réalisée par la CCIMA auprès de 380 entreprises au courant du premier trimestre 2018.

Les opinions émises par les chefs d'entreprises interrogés ont été pondérées par le chiffre d'affaires.

Il s'en dégage globalement que l'activité vue par les chefs d'entreprises ait été médiocre, particulièrement dans les régions affectées par la crise dite anglophone. Toutefois, les conditions rigides n'ont pas empêché ceux-ci de faire du chiffre d'affaires, de créer de l'emploi et de réaliser des investissements. Ils restent quand même très pessimistes quant à l'avenir.

Figure 4 : Soldes d'opinion exprimés par les chefs d'entreprises en 2017



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA ; nos calculs

A. Activité dynamique en 2017...

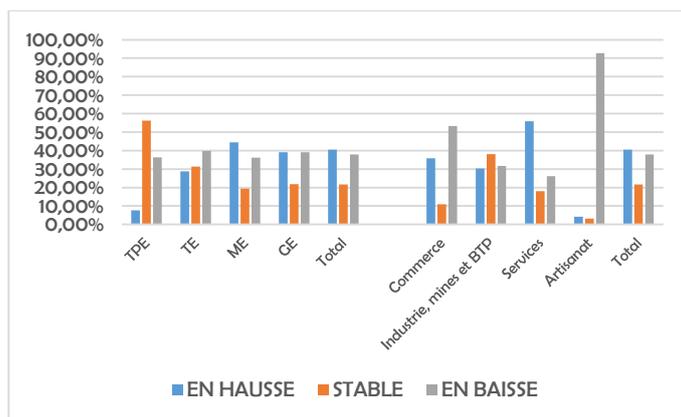
Le solde d'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur l'évolution du chiffre d'affaires est de +2,62%, ce qui dénote d'une amélioration, quoique faible, de l'activité en 2017. Le regain d'activité observé est nourri par des carnets de commandes de plus garnis.

...activité globalement atone dans les TPE et les PE

D'après l'opinion des chefs d'entreprise des TPE et des PE, le chiffre d'affaires a connu une tendance à la baisse (soldes d'opinion respectifs de -28,65% et -11,02%). A contrario, d'après les chefs d'entreprises des ME, leur chiffre d'affaires a connu une hausse pendant qu'il est resté stable pour les GE (solde d'opinion nul).

Par secteur d'activités, d'après l'opinion des chefs d'entreprise, le chiffre d'affaires a connu une baisse dans tous les secteurs, à l'exception du secteur des Services où il y a eu embellie d'activité (solde d'opinion de +29,75%). La situation a été particulièrement préoccupante dans l'artisanat puisque 88,6% de responsables estiment que leur chiffre d'affaires a baissé.

Figure 5 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution du chiffre d'affaires par taille et par secteur d'activité



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

...et dans les régions affectées par les crises

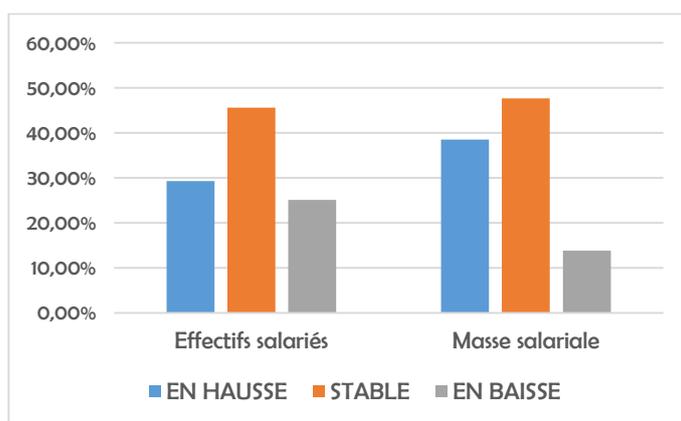
Seuls les chefs d'entreprise des régions du Nord, du Littoral et du Centre affirment que leur chiffre d'affaires a connu une tendance à la hausse en 2017. L'Adamaoua et l'Ouest sont les deux régions dans lesquelles les chefs d'entreprises affirment avoir le plus enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires.

Quant aux régions affectées par la crise anglophone, d'après l'opinion des chefs d'entreprises, le Nord-ouest a subi de façon plus modérée les effets du conflit que le Sud-ouest.

B. Création nette d'emplois en 2017...

Si près de la moitié des chefs d'entreprises interrogés affirment avoir maintenus leurs effectifs salariés stables et par conséquent la masse salariale, il y a globalement eu, d'après l'opinion des chefs d'entreprise interrogés, création d'emplois en 2017 (solde d'opinion de +4,22%).

Figure 6 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des emplois et de la masse salariale



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

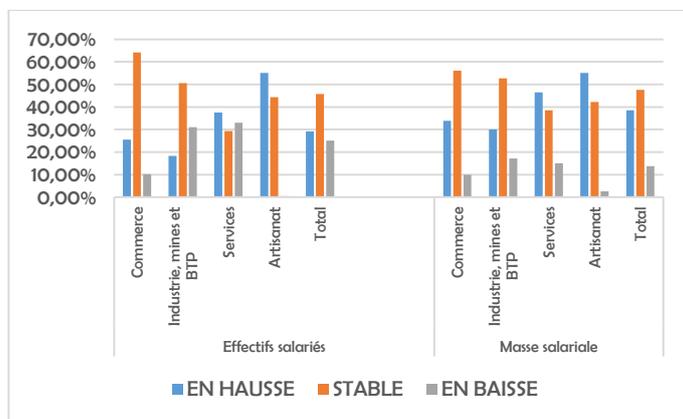
... sauf dans le secteur de l'industrie ...

Pour plus de la moitié des chefs d'entreprise du commerce et de l'Industrie, les effectifs salariés sont restés stables en 2017. Plus spécifiquement, seul le secteur de l'industrie enregistre une

destruction d'emplois, d'après l'opinion des chefs d'entreprise. D'après cette même opinion, le secteur de l'artisanat a été le plus dynamique en termes de création d'emplois en 2017.

La masse salariale a suivi la même dynamique que les effectifs. Elle a été stable dans l'ensemble (47,65%) et a enregistré de fortes hausses dans les secteurs de service et de l'artisanat.

Figure 7 : Opinion sur l'évolution des effectifs et de la masse salariale par secteur d'activité



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

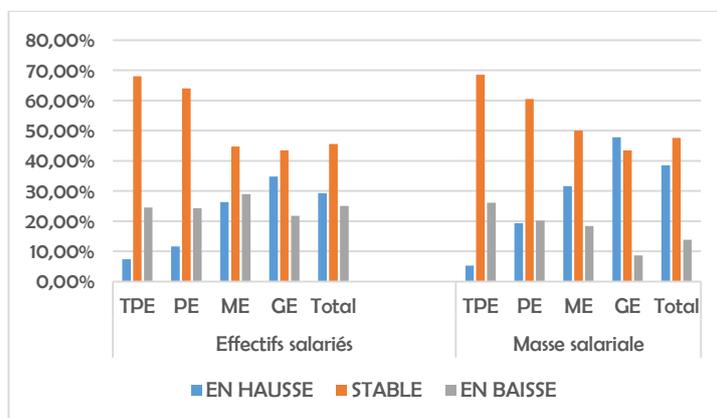
... au Nord-Ouest et au Sud-Ouest ...

Au niveau des régions, les responsables d'entreprises des régions du Littoral et du Centre affirment avoir augmenté leurs effectifs salariés. Par contre, dans l'Adamaoua, à l'Est, à l'Ouest et au Sud-Ouest, les opinions exprimées sont celles d'une destruction des emplois en 2017 (solde d'opinion < -24%). Au Nord-Ouest, la baisse des effectifs enregistrée a été de faible amplitude (solde d'opinion de -7,31%). L'évolution de la masse salariale a suivi ces tendances.

... des embauches dynamiques dans les GE...

Comme en 2016, les dirigeants des GE affirment avoir davantage recruté en 2017 et auraient supporté une masse salariale relativement lourde. Par contre, avec un solde d'opinion respectivement de -17,14% et -12,77% les TPE et PE ont comprimé leurs effectifs. Pour les Chefs d'entreprise des ME, les effectifs salariés ont décru pendant que la masse salariale croissait.

Figure 8 : Opinion sur l'évolution des effectifs et de la masse salariale en fonction de la taille



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

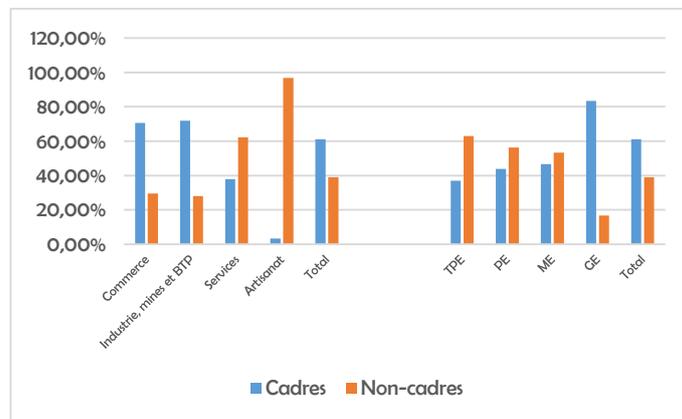
...Aucune difficulté pour recruter le personnel, mais une main-d'œuvre adéquate indisponible

De manière générale, les entreprises interrogées, qui ont recruté le personnel ont très peu éprouvé de difficultés à le faire, qu'importe leur taille. La difficulté a été moindre pour les grandes entreprises et les petites entreprises.

Si pour les chefs d'entreprises des entreprises de commerce, de service et d'artisanat n'ont pas eu grande peine pour recruter le personnel, les chefs d'entreprises industrielles affirment en avoir rencontré dans le processus de recrutement (56,70%).

Pour les entreprises ayant connu des difficultés, le recrutement des cadres a été plus difficile pour les GE tandis que le recrutement des non-cadres l'était pour les autres. De manière générale, le problème reste et demeure l'inadaptation des parcours scolaires à la demande d'emploi. Les entreprises gagneraient à signer des partenariats avec les structures de formation pour une formation alternée avec des périodes d'immersion des élèves et étudiants.

Figure 9 : Catégorie socioprofessionnelle difficile à recruter

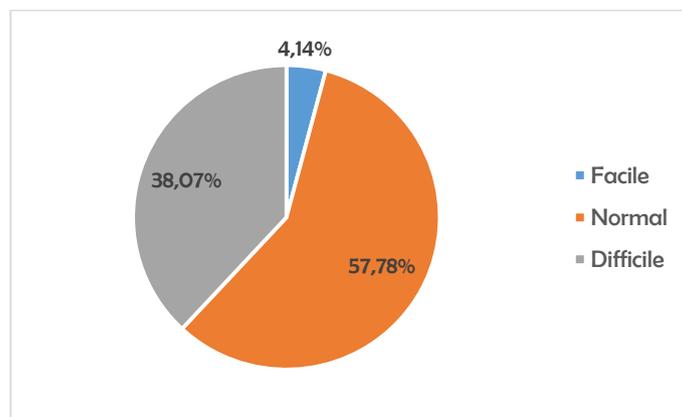


Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

C. Conditions d'approvisionnement relativement difficiles qu'en 2016...

De manière générale, les chefs d'entreprise interrogés estiment qu'en 2017, les conditions d'approvisionnement ont été normales. Très peu d'entre eux (4,14% contre 10,16% en 2016) affirment avoir eu des conditions d'approvisionnement faciles

Figure 10 : Appréciation des conditions d'approvisionnement

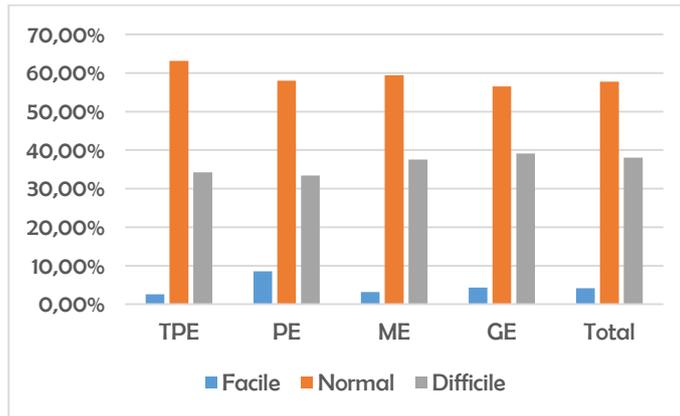


Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

...et cela, pour toutes les entreprises de toute taille...

La taille de l'entreprise n'a pas joué en faveur d'un groupe précis d'entre elles, puisque pendant que 34,21% des TPE interrogées ont trouvé les conditions d'approvisionnement difficiles, il en a été de même pour 39,13% des GE. On aurait pu penser que les grandes entreprises, mieux structurées, mieux organisées et ayant une meilleure maîtrise de leurs circuits auraient eu moins de mal à s'approvisionner. Seules les PE sont les plus nombreuses à trouver leurs conditions d'approvisionnement faciles (8,59%).

Figure 11 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction de la taille

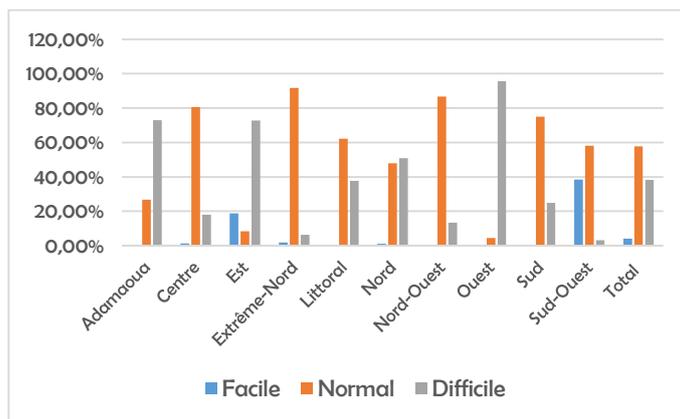


Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

...Approvisionnement normal dans les régions anglophones...

Les conditions d'approvisionnement ont été particulièrement difficiles dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord et de l'Ouest. La crise anglophone n'a pas particulièrement affecté l'approvisionnement des entreprises des régions concernées puisque pour plus de la moitié de leurs chefs d'entreprise, l'approvisionnement a été normal.

Figure 12 : Appréciation des conditions d'approvisionnement dans les régions



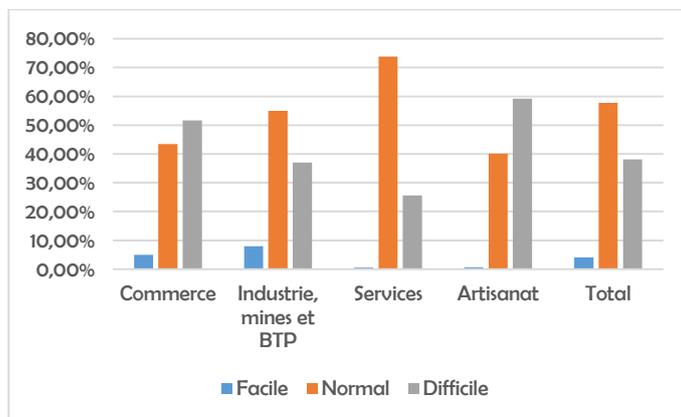
Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

...des conditions particulièrement difficiles pour les commerçants et les artisans

Les entreprises de commerce et artisanales éprouvent particulièrement des difficultés d'approvisionnement (respectivement 51,60% et 59,17% des chefs d'entreprises interrogés affirment que leurs conditions ont été difficiles) par rapport aux autres qui en souffrent moins. Les

entreprises de service sont celles qui ont eu les conditions d'approvisionnement les plus normales, d'après l'opinion des chefs d'entreprises.

Figure 13 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction du secteur d'activités

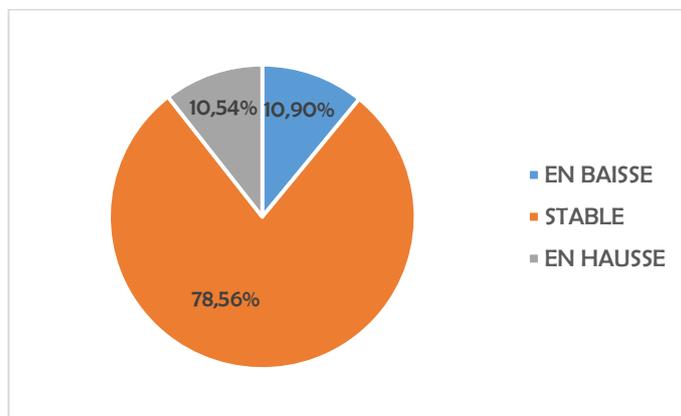


Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

D. Stagnation des prix de vente des produits et services par rapport à 2016

Les prix pratiqués par les entreprises ont été majoritairement stables en 2017. En effet, 78,56% des entreprises interrogées affirment avoir pratiqués les mêmes prix. Et pour ceux qui ont observé des variations dans les prix pratiqués, la tendance est à la baisse (solde d'opinion de -0,36%), ce qui corrobore la déflation observée entre 2016 et 2017.

Figure 14 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix des produits/services

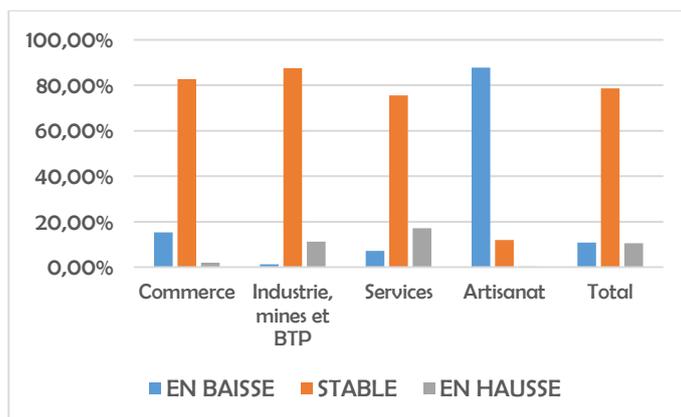


Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

...Baisse des prix chez les commerçants et les artisans...

D'après l'opinion des chefs d'entreprise, les prix sont restés le plus stables dans les secteurs du commerce et de l'industrie. Les prix ont été plus à la hausse dans les secteurs de l'industrie et des services tandis que les plus grandes baisses ont été observées dans les secteurs du commerce et de l'artisanat.

Figure 15 : Opinion sur l'évolution sectorielle des prix

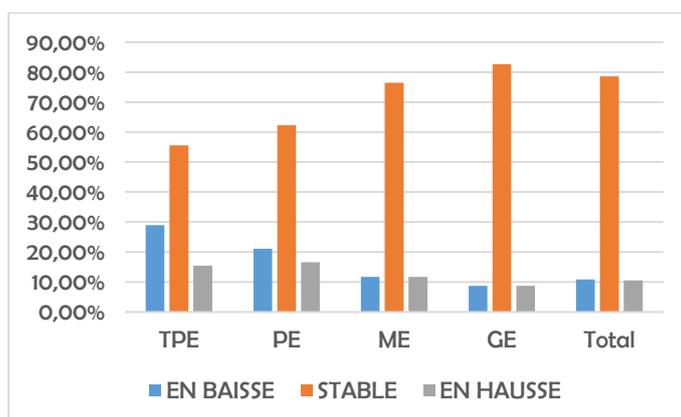


Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

...et chez les plus petits ...

D'après l'opinion des chefs d'entreprises de TPE et des PE, la tendance a été à la baisse en 2017 (soldes d'opinion respectifs de -13,58% et -4,42%). Par contre, chez les ME et les GE, la tendance a été à la stabilité des prix, les soldes d'opinion exprimée par ces deux groupes étant nuls.

Figure 16 : Opinion sur l'évolution des prix en fonction de la taille de l'entreprise

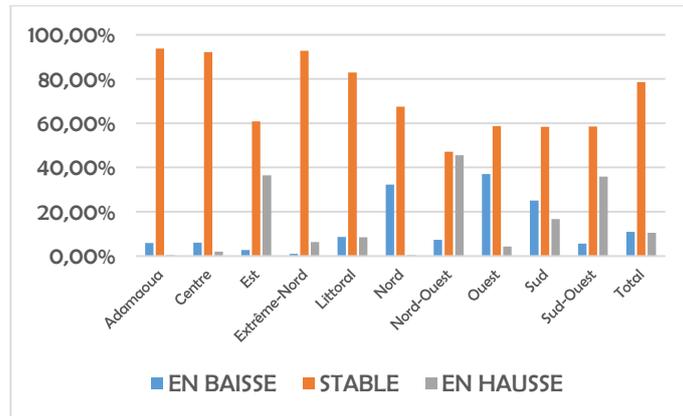


Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

Envolée des prix dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest

D'après l'opinion des chefs d'entreprises interrogés, les prix ont connu une tendance à la baisse particulièrement dans les régions du Nord et de l'Ouest (solde d'opinion inférieur à -30%). Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont celles où, d'après l'opinion des chefs d'entreprises, les prix se sont le plus envolés (soldes d'opinion de 38,32% et 30,27% respectivement). Les prix pratiqués n'ont presque pas variés dans la région du Littoral (solde de -0,06%)

Figure 17 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix en fonction de la localisation



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

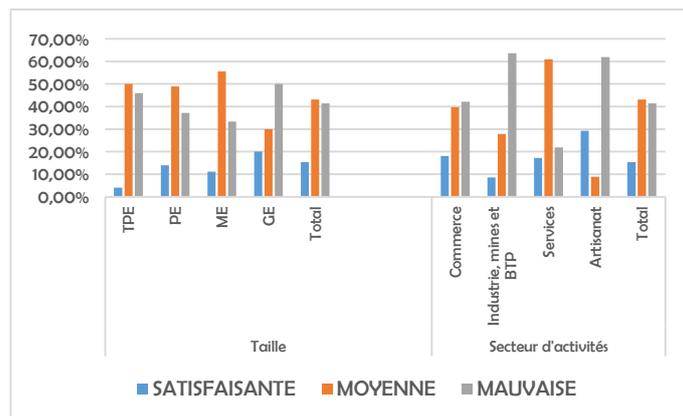
E. Regain de tension; de trésorerie en 2017...

68,54% des chefs d'entreprises interrogés disent avoir connu des difficultés de trésorerie en 2017. Le secteur le plus touché par ces difficultés est celui de l'industrie où 81,69% des chefs d'entreprises disent en avoir connu. Seules les ME en ont moins éprouvé en 2017.

L'appréciation de la trésorerie par les chefs d'entreprises interrogés est négative puisque 41,42% de ceux-ci l'ont trouvée mauvaise contre seulement 15,44% d'entre eux qui l'estiment satisfaisante en 2017.

Quelle que soit la taille de l'entreprise, la perception des chefs d'entreprise au sujet de la trésorerie est négative, en particulier chez les TPE et les GE. Tous les secteurs d'activités sont de cet avis, à l'exception du secteur des services qui enregistre une trésorerie moyenne sur la période.

Figure 18 : Appréciation de la trésorerie par secteur d'activité et par taille



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

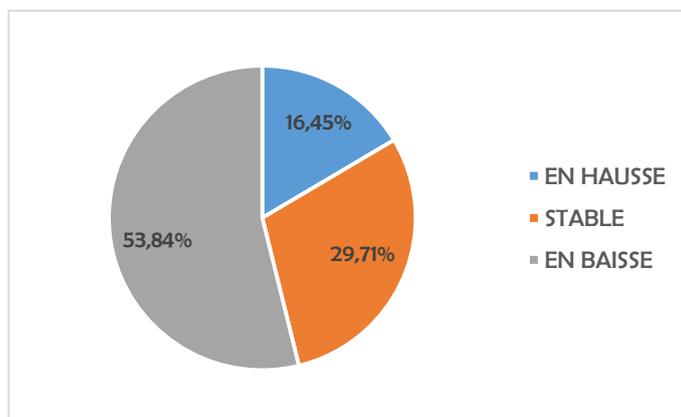
... en lien avec le ralentissement de l'activité

D'après l'opinion des chefs d'entreprises interrogés et indépendamment du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise, les facteurs qui ont particulièrement affecté la trésorerie des entreprises en 2017 sont principalement le ralentissement de l'activité, les difficultés de recouvrement et les impôts.

F. Recul des bénéfices à la baisse et plus d'investissement sur ressources propres

Malgré un frémissement à la hausse du chiffre d'affaires, les bénéfices des entreprises se sont considérablement amenuisés en 2017. Les chefs d'entreprises estiment que les bénéfices ont baissé (solde d'opinion de -37,39%). Les bénéfices ont si varié que moins d'un tiers des chefs d'entreprises interrogés ont affirmé avoir pu conserver le même bénéfice d'une année à l'autre.

Figure 19 : Appréciation de l'évolution des bénéfices



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

Le secteur des services est le seul qui a enregistré la plus forte hausse des bénéfices d'une part ainsi que la plus faible baisse, d'après l'opinion des chefs d'entreprise. Dans les autres secteurs, la proportion des chefs d'entreprise ayant enregistré une hausse des bénéfices en 2017 n'a pas atteint les 10%.

Par taille, la plus haute hausse des bénéfices a été réalisée par les PE tandis que les ME enregistraient la plus grande baisse des bénéfices en 2017.

Une activité atone, des bénéfices en baisse, mais un frémissement de l'investissement

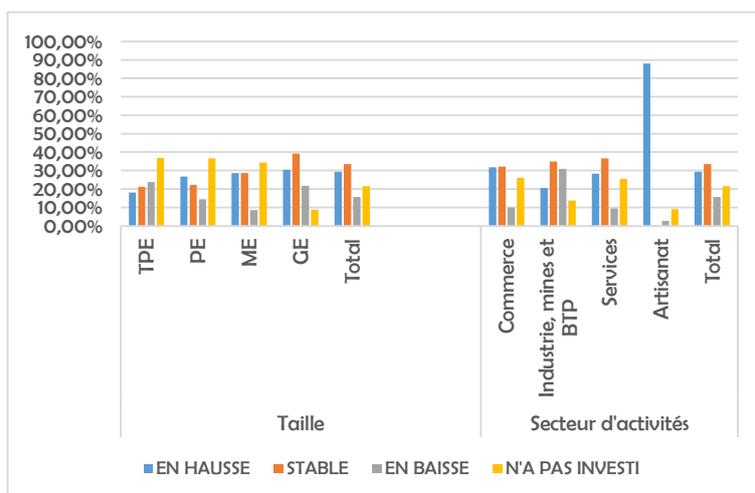
Les chefs des entreprises ont été téméraires puisque pour plus de la moitié d'entre eux (62,80%), l'investissement a été stable ou à la hausse.

L'investissement a connu une tendance à la hausse dans tous les secteurs, à l'exception de celui de l'industrie (solde d'opinion de -10,23%). D'après les chefs d'entreprise, l'investissement a été le plus dynamique chez les artisans.

Les chefs d'entreprises des TPE affirment avoir réduit les leurs, contrairement aux PE, ME et GE qui ont réalisé des investissements en 2017.

Malgré cet engouement des entreprises, près d'un quart (21,49%) d'entre elles ont préféré s'en abstenir en 2017.

Figure 20 : Appréciation de l'évolution de l'investissement



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

A la question de savoir comment les entreprises ont financé l'investissement en 2017, il faut noter qu'elles utilisent majoritairement leurs ressources propres (68,11%), et dans une moindre mesure le crédit bancaire (35,08%). L'utilisation du crédit-bail comme mode de financement reste encore très marginale (11,44% des chefs d'entreprise interrogés affirment s'en être servi).

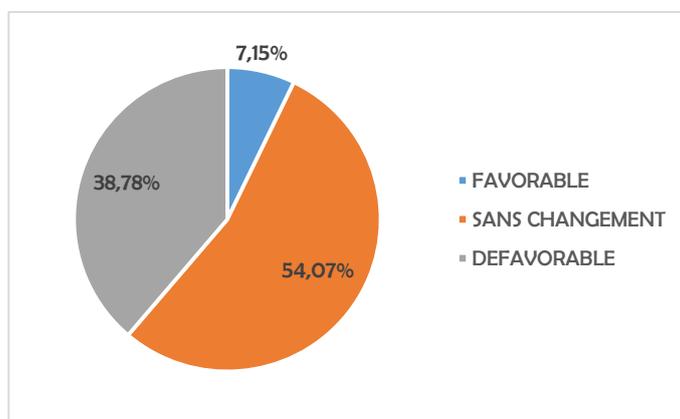
G. Climat des affaires moins favorable en 2017

Globalement, le moral des chefs d'entreprises n'est pas bon

Le moral des chefs d'entreprises interrogés n'a pas été au beau fixe en 2017. Si 54,07% d'entre eux estiment que le climat des affaires n'a pas changé, seuls 7,15% d'entre eux pensent qu'il a été favorable à la pratique des affaires.

Le sentiment est partagé par les chefs d'entreprise de tous les secteurs, notamment ceux de l'artisanat où aucun chef d'entreprise n'a trouvé le climat des affaires favorable en 2017 ; et pour plus de la moitié des artisans, il a plutôt été favorable.

Figure 21 : Appréciation du climat des affaires



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

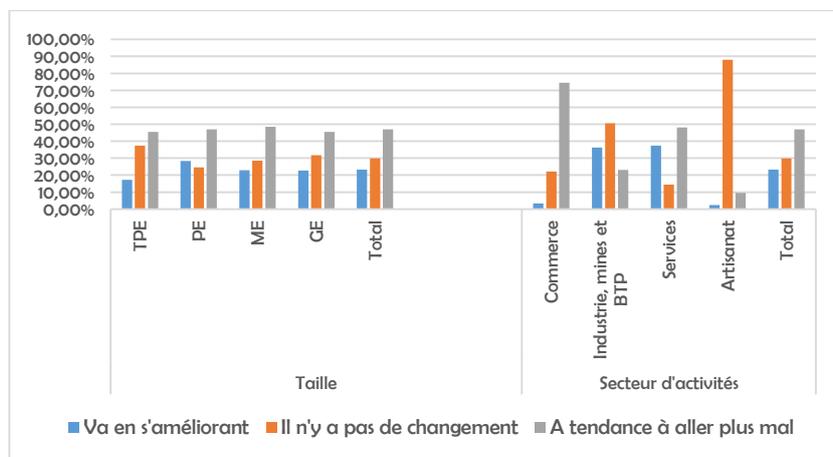
A la question de savoir quelles difficultés particulières ont été rencontrées en 2017, les chefs d'entreprises interrogés évoquent les crises dans les régions anglophones mais aussi dans les régions

affectées par la guerre contre Boko Haram, la fourniture instable d'énergie électrique, la conjoncture économique difficile (baisse de la demande, délais de règlement des fournisseurs qui se raccourcissent, difficultés de recouvrement, factures impayées) à côté des problèmes personnels.

Et ils sont plus nombreux à entrevoir l'avenir avec pessimisme

A la question de savoir comment ils perçoivent l'avenir, les chefs d'entreprise interrogés sont pessimistes et pensent qu'à la manière dont évolue le Cameroun, la situation économique et sociale a tendance à aller plus mal (46,90%). Ils motivent leur opinion par la baisse du pouvoir d'achat du citoyen et l'élévation du coût de la vie, la non application de certains textes et lois, bref, les difficultés rencontrées par les entreprises les années antérieures sont les mêmes. Néanmoins, ils sont quand même 23,18% à penser que beaucoup d'efforts sont faits.

Figure 22 : Appréciation de l'évolution de la situation économique et sociale du Cameroun



Source : Enquête auprès des entreprises/ CCIMA

Point de Réflexion : Quelle stratégie pour la promotion et la valorisation du « made in Cameroon » ?



La production locale est en plein essor au Cameroun et constitue une alternative durable dans la lutte contre le chômage et la pauvreté.

I. Analyse des enjeux et définition du problème

Les produits « made in Cameroon » se sont renforcés en quantité et en qualité. Mais, leur transformation pour satisfaire les demandes (interne et sous-régionale) accuse un retard. Il en est de même de la promotion de ces produits. La politique gouvernementale en matière de transformation agroindustrielle et d'incitation à consommer et à promouvoir le « made in Cameroon » n'a pas toujours été lisible et/ou cohérente.

Sur le marché intérieur, les produits « made in Cameroon » manquent de circuit de commercialisation face à une forte concurrence des biens importés. Les entreprises camerounaises font face à une compétition féroce basée sur des prix plus faibles. Bien plus, le déficit structurel de la balance commerciale du Cameroun est imputable en partie, au faible poids des produits à forte valeur ajoutée dans les exportations, conjugué à l'omniprésence des céréales ou d'autres produits alimentaires (à fort potentiel de production nationale) dans les importations (riz, maïs, etc.).

Il devient crucial d'envisager des mécanismes pour accompagner et promouvoir le « made in Cameroon ». En rappel, la promotion est l'ensemble des moyens ou actions susceptibles d'accompagner la commercialisation des produits en favorisant les conditions d'accès au marché et à la clientèle.



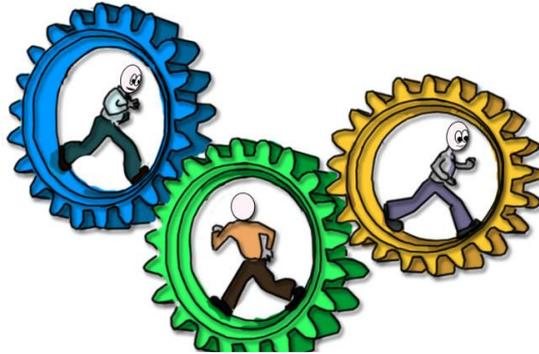
Les enjeux de cette promotion, en règle générale, doivent être formulés, autant que faire se peut, en amont. Le type de promotion à privilégier sera celle valorisant un produit générique de manière corrélée avec un savoir-faire ou l'origine camerounaise. La recherche de cohérence est importante, à la fois pour la réussite de la campagne, et pour la sélection du type de campagne.

La politique de promotion devrait s'appuyer sur : a) une grande diversité des produits ; b) une production disponible stable d'une année à une autre ; c) des acteurs de plus en plus professionnels et d) des initiatives de promotion, de plus en plus audacieuses.

La logique d'intervention autour de cette politique devrait s'articuler autour de la conception d'un programme pertinent, efficient, efficace et évaluable. Par la suite, il faut procéder au choix d'instruments appropriés et de bonnes modalités. La démarche s'achève par l'estimation des effets potentiels et la quantification des objectifs à atteindre par le programme. Il sera aussi important de savoir définir les critères de succès et élaborer des indicateurs (évolution des ventes des produits

ciblés par exemple) pour pouvoir rendre compte de l'intérêt des actions que le Gouvernement et ses partenaires pourraient financer.

Ce programme peut se décliner en quatre grands axes : 1) sélectionner les produits et améliorer les conditions de production ; 2) améliorer les conditions de mise sur le marché ; 3) promouvoir le « consommer local » sur le marché intérieur ; 4) cibler des marchés régionaux et internationaux.



II. Sélection des produits et amélioration des conditions de production

II.1. Approches à adopter

La dimension promotionnelle n'est pas prioritaire pour une majorité des produits « made in Cameroon ». Plusieurs contraintes doivent être levées avant de se poser la question de la promotion des produits à retenir. La promotion ne peut être envisagée sans avoir l'assurance que des approvisionnements suffisants quantitativement sont possibles. Les produits à promouvoir doivent répondre aux attentes des consommateurs pour trouver leur place sur le marché. C'est le lieu de rappeler que les consommateurs attendent généralement des produits qu'ils répondent aux normes d'hygiène et soient liés à l'identité culturelle des communautés. Par ailleurs, la demande potentielle pour ces produits doit être forte et pourrait être davantage stimulée.

II.2. Identification des produits

Pour procéder à la sélection des produits à promouvoir, il faut tenir compte de leur notoriété auprès des professionnels et des consommateurs, de leur part de marché au Cameroun, de leur qualité, de leur généricité (origine restreinte, mode de fabrication particulier) et de leur exposition à la concurrence. Un produit intéressant du point de vue de la qualité est un produit que les consommateurs perçoivent comme « bon », en prenant en compte son aspect, sa couleur, sa texture (liquide, solide, croquant, juteux, tendre, onctueux), son arôme ou sa saveur (sucré, salé, amer, acide).

Les produits à répertorier peuvent être des fruits, des légumes, des céréales, de la viande, des plantes médicinales ou encore des plantes odorantes et des épices. Il peut s'agir aussi bien de produits prélevés directement dans les savanes, les forêts, les fleuves et mers, que de produits cultivés, élevés ou transformés.

Cette identification doit se faire par un échange permanent d'informations avec des acteurs locaux (producteurs, cuisiniers, techniciens, chercheurs, journalistes...). La qualité et la présentation des produits retenus doivent être en permanence améliorées. Cela exige une meilleure coopération entre les différents acteurs. Pour mémoire, on identifie souvent la qualité des produits par le biais d'analyses chimiques et physiques, avec des sessions de dégustation ou, de toute façon,

avec des paramètres mesurables et définis. Ces produits doivent bénéficier d'une promotion appropriée, afin d'expliquer leurs caractéristiques spécifiques aux consommateurs. Les touristes et la population locale peuvent participer, voire goûter et acheter, aux événements organisés autour des produits ciblés. Il sera donc important de réaliser les fiches d'informations détaillées (aspects culturels et historiques, caractéristiques nutritionnelles et de goût, potentiel participatif à la sécurité alimentaire) sur les produits sélectionnés.



II.3. Amélioration des conditions de production

Les échanges commerciaux entre deux partenaires se soldent généralement en faveur de celui qui est relativement plus industrialisé. En 2017 par exemple, le solde de la balance commerciale du Cameroun avec tous ses partenaires de la CEMAC est positif.

L'excédent commercial est d'environ 37 milliards FCFA avec le Tchad, 29 milliards FCFA avec le Gabon et 25 milliards FCFA avec la République Centrafricaine.

Toutefois, le poids de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) du Cameroun dans le produit intérieur brut (PIB) est relativement faible par rapport à celui des pays qui aspirent à l'émergence.

Tableau 15 : Evolution comparée de la performance industrielle au Cameroun

	Poids de la VAM dans le PIB	
	2008	2013
Cameroun	16	16
Malaisie	26	25
Thaïlande	36	34

Source : ONUDI, Industrial Development Report 2016 ; UNECA, Politique industrielle transformatrice pour l'Afrique, avril 2016.

Au regard de la faible compétitivité de l'économie, mesurée par l'ampleur du déficit de la balance commerciale, le Cameroun n'a d'autre choix que poursuivre son industrialisation pour devenir compétitif et vendre par exemple des produits à fort contenu technologique.

C'est un vaste programme qui touche tous les aspects de la vie des camerounais (mode de consommation, propension à l'épargne, valeurs productives, systèmes économiques, cadre administratif et juridique, système de formation, d'implication et de sanction des élites, relations entre le secteur public et le secteur privé, système d'organisation et de régulation des marchés, système d'information...).

La transformation produit une valeur ajoutée locale, en créant de nouveaux emplois et en favorisant une meilleure distribution des revenus. En plus de la sauvegarde des produits

transformés traditionnels, il faudrait développer de nouveaux produits transformés à partir des matières premières locales.



Le Gouvernement devrait prendre une option fondamentale : doter chacun des 48 départements hors chef-lieu de région d'une petite ou moyenne entreprise industrielle qui valorise les matières premières locales. Il est par ailleurs primordial d'améliorer la qualité du "made in Cameroon" et d'augmenter les capacités de stockage ou d'orienter des jeunes agriculteurs vers des terres où le rendement est élevé.

L'efficacité du gouvernement et des entreprises industrielles est essentielle et nécessite la prise en compte de tous les impacts éventuels (souhaités et indésirables) de la politique industrielle sur les entreprises. Les performances doivent être évaluées et sanctionnées. En rappel, la politique industrielle se traduit généralement par l'intervention de l'Etat sous la forme d'incitations, d'avantages et autres mesures de soutien accordés aux entreprises industrielles suivant le principe de réciprocité avec un mécanisme de contrôle et d'évaluation des performances sur la base d'indicateurs précis (volume d'investissement, volume d'exportation, nombre d'emplois créés, développement technologique, etc.).



On entend par « incitation fiscale » toute disposition spéciale dérogeant au code général des impôts qui accorde un traitement favorable à des projets d'investissement ou des entreprises éligibles. Pour être efficaces et efficientes, les incitations fiscales doivent être soigneusement conçues. La bonne gestion des incitations est un facteur déterminant de leur efficacité et de leur efficience. Par le principe de réciprocité, le maintien des incitations fiscales est lié à l'exigence de

performance. Un des handicaps majeurs qui tend à décrédibiliser les politiques industrielles en Afrique a trait aux défaillances de supervision effective ou d'évaluation des incitations publiques. Le contrôle et l'évaluation des performances des entreprises par rapport aux indicateurs et objectifs ne sont généralement pas réalisés de manière efficiente. Les incitations (mesures mise en place dans l'objectif d'encourager des agents économiques à agir d'une certaine façon) sont inefficaces dans notre pays. Dans ce contexte, les incitations deviennent des situations de rente sans respect du principe de réciprocité. Des évaluations plus systématiques des incitations sont nécessaires pour faciliter la prise de décisions éclairées.

Par ailleurs, le Gouvernement devrait chercher à lever d'autres contraintes à l'origine du retard de l'industrialisation du pays. Il s'agit, sans être exhaustif, du problème infrastructurel, de l'accès au financement et aux technologies, de la sécurité et du climat des affaires.

Le problème infrastructurel se traduit par une quasi-absence ou une offre insuffisante d'infrastructures. En particulier, l'inexistence des infrastructures de conservation entraîne d'énormes pertes post-récoltes. Les infrastructures de transport contribuent à fluidifier les échanges commerciaux sur le plan national ou régional. Elles peuvent permettre d'acheminer les équipements de production au lieu d'implantation de l'agro-industrie, les produits agricoles au lieu de transformation, bref de rapprocher la demande à l'offre. Sans infrastructures énergétiques, les machines agricoles par exemple ne peuvent pas fonctionner. Les difficultés d'accès au financement constituent également un frein au développement industriel.

En dehors de la Banque-Camerounaise des PME, en début de ses activités, le Cameroun n'a pas de dispositif cohérent de financement de l'agriculture, des entreprises industrielles ou pour financer les opérations d'import/export.

Tableau 16 : Banques spécialisées et participation aux réseaux professionnels

Pays	Banques spécialisées		Membre des réseaux professionnels
	Banques de développement ou d'investissement	Banques import/Export	Association des Institutions Africaines de Financement du Développement
Angola	Banco de Poupança e Crédito (BPC)	aucune	Membre
Cameroun	Banque Camerounaise des PME (BC-PME)	aucune	Non membre
Gabon	Banque Gabonaise de Développement (BGD)		Membre
RDC	Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI)		Membre
Rwanda	Banque Rwandaise de Développement (BRD)		Membre

Source : <http://www.adfi-ci.org/fr>

Pour pallier à l'insuffisance de financement de l'industrie, des banques spécialisées dans le financement des activités agricoles et dérivées doivent être créées ou opérationnalisées.

Ces banques doivent accorder des crédits aux agriculteurs et aux entreprises industrielles à des taux d'intérêt compétitifs, tout en utilisant l'Etat comme garantie. L'Etat peut donc jouer un rôle majeur en soutenant les producteurs et particulièrement les jeunes entrepreneurs.

L'entrepreneur est celui qui prend le risque pour débiter une activité économique génératrice de revenu. Les jeunes doivent être encouragés à se lancer dans le secteur de la transformation. Cela doit se faire à travers un soutien technique et même financier tout le long du processus de création

de leurs entreprises. Les centres d'accompagnement des jeunes à la création d'entreprises doivent être renforcés et réorientés vers un soutien plus accru à la création d'entreprises industrielles ou à l'accompagnement de la micro-industrie.



Dans le classement pour la facilité de faire des affaires du Doing business de la Banque mondiale, le Cameroun a occupé le 172^e rang en 2016 et le 166^e rang en 2017, illustrant par-là la nécessité de faire davantage pour l'amélioration de l'environnement des entreprises et la sécurisation des affaires dans notre pays.

III. Améliorer les conditions de mise sur le marché

L'amélioration des conditions de mise sur le marché constitue l'étape indispensable à la mise en place d'opérations de promotion pour :

- a) faire évoluer les flux destinés aux marchés formels (en augmentant le taux de commercialisation des produits locaux);
- b) améliorer la logistique de mise sur le marché (plates-formes, unités de transformation, mise en commun des moyens de transport);
- c) qualifier les productions et les désagréger en fonction des circuits de distribution auxquels elles s'adressent (élaboration de cahiers de charges en étroite relation avec les clients visés).

Il s'agira concrètement ici de : 1) mettre en place des outils (prenant en compte la part des différents circuits de distribution et les segments de clientèles) permettant de mieux connaître le marché et son évolution; 2) favoriser l'émergence et la structuration des organisations de producteurs; 3) améliorer les conditions économiques de l'exercice des différentes activités concernées.



Comme on peut le percevoir, l'esprit d'entreprise est essentiel pour prendre et mettre en place des initiatives destinées à assurer la qualité du « made in Cameroon » mais aussi pour communiquer sur i) les caractéristiques des produits (par exemple le goût, les ingrédients) et les modes (ou méthodes) de production; ii) les volumes potentiels et la saisonnalité de la production ; iii) les volumes de demande potentielle ; iv) les attentes des consommateurs envers les produits, conduisant à un conditionnement adéquat et à des possibilités de promotion.

La réussite de la promotion du « made in Cameroon » dépend par conséquent du développement, par les acteurs concernés, de solides compétences en commerce, communication et marketing. Ces compétences peuvent s'acquérir à travers une formation en commerce et marketing, adaptée à la taille de l'entreprise et accessible à tous. Le gouvernement et les différents acteurs devraient ainsi accorder un maximum d'attention aux actions de formation et d'acquisition de compétences spécifiques. Les aptitudes et le savoir-faire pour assurer le développement et le conditionnement des produits de haute qualité, commercialiser ces produits, négocier et communiquer efficacement avec d'autres entreprises sont essentiels pour se lancer à l'international.



IV. Promouvoir ces produits sur le marché camerounais

Actionner le levier de la promotion des produits locaux en mettant l'accent sur la production de qualité est un préalable à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Outre la qualité, cette promotion passe par la valorisation de l'origine camerounaise. Il faut mettre en œuvre des stratégies pour pousser les Camerounais à adopter le « made in Cameroon », en menant par exemple une communication sociale ciblée qui montre les vertus de nos produits.

Un des leviers à utiliser par le Gouvernement est la commande publique. Il y a lieu de prendre des mesures appropriées pour réserver au moins 25% des commandes publiques aux petites et moyennes industries.

Au Cameroun les produits locaux subissent peu de transformation et sont très peu connus alors qu'on trouve dans de nombreux commerces une variété de produits importés.

Il est aussi important de développer les activités en aval de la production agricole, notamment la transformation et le stockage ainsi que celles relatives à la maintenance des équipements utiles, à travers l'accompagnement financier et non financier des PME.

Pour promouvoir le « made in Cameroon » sur le marché intérieur, les modes d'action doivent d'abord correspondre aux objectifs et au type de promotion, ainsi qu'aux moyens disponibles. Par exemple, avec un petit budget, on devrait privilégier les opérations peu coûteuses pour assurer une bonne couverture des publics et la régularité des interventions. Il s'agit de la communication hors-média (foires, salons, points de vente, etc.), du placement de produits (partenariats avec des personnalités, des professionnels, etc.), des relations de presse (dossiers de presse, voyages de presse) et des relations publiques (dîners, séminaires, dégustations, etc.).



Avec un gros budget, il est possible de cibler des opérations plus coûteuses, qu'il faudra pouvoir assurer sur l'ensemble de la cible géographique et sur une longue durée. Il s'agit des actions média/off line (campagnes de publicité presse, TV, etc.) et des actions média/on-line (mailing, sites internet) et de la confection des matériels de promotion (brochures, etc.).

Toutes ces actions ont pour objectifs intermédiaires, une meilleure information du public sur les mesures de contrôle, de sécurité et de traçabilité des produits et sur les autres caractéristiques du « made in Cameroon ». La finalité de ces actions est le renforcement de ces produits sur le marché (évolution des ventes au Cameroun ou dans les boutiques concernées par les promotions) et l'accroissement de leur demande.

Le ministère en charge du commerce pourrait assurer la coordination des différentes actions pour promouvoir le « made in Cameroon ». Plus particulièrement, un Comité Technique de Coordination pour la promotion du « made in Cameroon » doit être mis en place au niveau des Services du Premier Ministre. Ce Comité, dont un des membres influents serait la CCIMA, pourrait également intégrer en son sein, des représentants des ministères en charge de l'Agriculture, de l'Industrie, des Finances, de la Culture, des PME ainsi que ceux des chambres consulaires, des entreprises-têtes des files des différents produits à promouvoir et des associations de consommateurs.

Les actions pour promouvoir le « consommer local » pourrait passer par l'élaboration d'un plan prioritaire dont la mise en œuvre devra être accompagnée d'un schéma de communication gouvernemental ciblée, montrant les vertus de nos produits. Cette campagne devrait prévoir des événements, des publications et des rencontres afin de soutenir les produits locaux de qualité, accompagnée d'une présentation officielle aux médias.



V. Ciblage des marchés régionaux et internationaux

Pour les entreprises souhaitant se développer, s'attaquer aux marchés étrangers représente le premier levier d'action pour accélérer leur croissance. Les objectifs visés seront : i) de promouvoir l'image des produits « made in Cameroon » sur les marchés régionaux et internationaux ; ii) de sensibiliser les publics visés sur la qualité et la sécurité des produits camerounais ; iii) de contribuer à l'ouverture de nouveaux débouchés et iv) de contribuer à l'accroissement de la demande.

Il faudrait exploiter toutes les capacités et potentialités disponibles aux fins d'explorer de nouveaux débouchés extérieurs, de consolider le positionnement des produits camerounais et d'utiliser les nouvelles technologies modernes en matière de marketing. Les Missions diplomatiques du Cameroun à l'étranger seront mises à contribution pour favoriser la recherche de débouchés pour les exportations de nos entreprises et attirer les investisseurs étrangers sur le territoire national.

Il y a lieu de relever que l'ouverture prise isolément ne crée pas les conditions de la croissance qui dépend de la combinaison de facteurs multiples (accumulation de capital, réseau infrastructurel, diversification de la production, dynamisme de la spécialisation, politiques d'accompagnement, etc.).

Le Gouvernement devrait mettre en place une stratégie pour renforcer la capacité des entreprises et les accompagner dans la conquête des marchés extérieurs, ou pour contribuer à l'émergence des cadres nationaux compétents, capables de conseiller efficacement les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies à l'exportation. L'assistance technique et le renforcement des capacités, notamment le cadre institutionnel et la mise en valeur des ressources humaines sont des éléments clés du développement commercial. Parallèlement, le Gouvernement devrait poursuivre la construction d'une économie concurrentielle, utile pour inciter les entreprises à innover sans cesse. Cela se fera conscient que, l'ouverture extérieure d'une économie ne sera bénéfique que si elle se fait dans un environnement concurrentiel.

Pour aborder avec succès les marchés extérieurs, il faut :

- améliorer les quantités, la qualité et la régularité des approvisionnements;
- améliorer les différents facteurs conditionnant la mise sur le marché;
- développer le marketing pour positionner les produits dans l'univers concurrentiel dans lesquels ils sont mis sur le marché;
- ajuster les productions à ces nouveaux marchés en termes de variétés et de périodes de mise sur le marché;
- améliorer la productivité.

Les chefs d'entreprise, pour assurer le succès de leur développement à l'export, doivent établir un contact personnel avec leurs homologues et partenaires d'autres pays. Il ne s'agit pas seulement de partenaires d'affaires, il s'agit d'une vraie relation interpersonnelle de confiance entre deux individus qui produisent des efforts pour construire et maintenir une relation mutuellement bénéfique.



VI-Contraintes générales à lever pour la promotion du « made in Cameroon »

Des contraintes ou insuffisances doivent être pris en compte dans la formulation et l'implémentation de la politique de promotion du « made in Cameroon ».

Il s'agit entre autres :

- du financement des actions de promotion. Il faut s'assurer de la pérennisation de ces actions;
- du suivi et de l'évaluation insuffisante des manifestations commerciales;
- de l'absence de réglementation des manifestations commerciales;
- de l'absence de suivi et de soutien des entrepreneurs primés et de leurs créations (production de livrets et de manuels culinaires, publicités, etc.);
- de l'absence de soutien formel des promoteurs qui ont des difficultés à boucler les financements.

Conclusion

La politique de promotion du « made in Cameroon » s'affirmera, si le Gouvernement apporte des réponses adéquates à l'insuffisance des infrastructures, au difficile accès au financement et aux technologies, à l'insécurité et au mauvais climat des affaires, et réussit parallèlement à :

- Mettre en place un cadre institutionnel approprié, et retenir un niveau pertinent de politique industrielle;
- Evaluer systématiquement des incitations pour faciliter la prise de décisions éclairées ;
- Poursuivre les efforts de développement des infrastructures de mise en marché et de transformation des produits locaux ;
- Accroître les différentes productions en généralisant l'utilisation de semences améliorées hybrides végétales et animales d'une part et en augmentation le poids des produits transformés d'autre part, afin d'accroître le taux de commercialisation ;
- Soutenir l'avènement des banques spécialisées dans le financement des activités agricoles et industrielles ;
- Soutenir techniquement et financièrement les jeunes entrepreneurs tout le long du processus de création de leurs entreprises dans le secteur de la transformation ;

- Mettre en place de véritables projets de promotion des produits « made in Cameroon » dans la conquête du marché local d'abord et ensuite des marchés extérieurs ;
- Intensifier l'organisation des manifestations commerciales destinées aux produits locaux (journées promotionnelles, foires, salons..) et des manifestations professionnelles spécialisées (restaurations collectives, séances de dégustation, etc.) assorties de rapports d'évaluation.

Par ailleurs, il faut envisager des mesures idoines pour qu'au moins 25% des commandes publiques soient confiées aux petites et moyennes industries camerounaises.



**Etude : Impact de la loi n°2013/004
du 18 avril 2013 fixant les incitations
à l'investissement privé en
République du Cameroun sur
l'économie camerounaise**

1. Introduction

Le 18 avril 2013, la Loi N°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun a été mise sur pieds au Cameroun.

Elle a tout de suite été un sujet de controverse et de débat. D'un côté le MINFI et les bailleurs de fonds ne sont pas très enthousiastes à accorder trop d'incitations aux investisseurs. Pour ce faire, le MINFI a signé l'Arrêté N°00000366/MINFI/SG/DGI/DGD du 19 Novembre 2013 précisant les modalités de mise en œuvre des avantages fiscaux et douaniers de la Loi N°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun qui réduit la portée de la Loi.

D'un autre côté, le secteur privé est satisfait de la Loi car voyant en cela un moyen d'accroissement du volume d'investissement.

Nous avons ainsi deux acteurs majeurs de l'économie camerounaise qui ne s'accordent pas sur la Loi. Il apparaît donc nécessaire, cinq ans après la signature de ladite Loi, de vérifier si elle représente un atout pour le développement économique du Cameroun comme le relève les opérateurs économiques et investisseurs ou elle occasionnera une perte nette pour le gouvernement comme le soulève les bailleurs de fonds et le MINFI.

La présente étude a donc pour objectif de mesurer l'impact réel de cette Loi sur la croissance économique du Cameroun. Il s'agira de façon spécifique de quantifier l'impact de cette Loi sur les investissements et sur l'emploi au Cameroun et par ricochet sur le PIB camerounais, ensuite de déterminer le manque à gagner de l'Etat.

Comme hypothèse de travail, nous postulons que, la Loi apporte un gain net positif à l'économie camerounaise.

Sans être exhaustive cette loi, a prévu plusieurs types d'incitations aux investisseurs nationaux et étrangers. Il s'agit, notamment, des incitations communes et des incitations spécifiques qui varient selon que l'on est en phase d'installation ou en phase d'exploitation.

2. Méthodologie de l'étude

Les données utilisées dans cette étude proviennent de plusieurs sources. Les données relatives aux investissements et l'emploi relatives dans le cadre de la Loi susmentionnée proviennent du Conseil de Régulation et de Compétitivité (CRC) et du Ministère de Finance (MINFI). Nous avons travaillé sur un échantillon de 104 conventions qui ont été signées sur la période allant de 2014 au début de l'année 2017.

Nous avons aussi eu recours à la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) micro de 2014 du Cameroun en provenance de l'Institut National de la Statistique (INS).

Afin d'évaluer l'impact, nous avons utilisé un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) dynamique pour un Etat avec comme situation de référence, la situation de l'économie camerounaise de l'année 2014. Pour ce faire, deux scénarii ont été élaborés notamment un scénario 1 représentant la situation de référence et un scénario 2 représentant les simulations des chocs exogènes.

On entend ici par situation de référence, le comportement de l'économie camerounaise si la Loi n'avait pas été mise sur pieds.

L'impact est mesuré en faisant la différence entre les deux scénarii :

IMPACT DU CHOC = SCENARIO 2 – SCENARIO 1

Plusieurs variables ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Des variables endogènes à l'instar des taux de taxation, du taux d'intérêt, de taux de croissance de la population... et des variables endogènes.

La simulation une sur 5 ans (de 2014 à 2018) est caractérisée par l'injection de 1 300 milliards FCFA d'investissement réparti par secteurs d'activité (1 080 millions FCFA pour le secteur agricole AGR, 1 144 500 millions FCFA pour le secteur industriel IND, 149 450 millions FCFA pour le secteur des services SER et 3 000 millions FCFA pour l'administration publique ADM) comme consigné dans le tableau suivant et en moyenne constante chacune de ces 5 années.

Une hypothèse a été faite à ce niveau, celle qui postule que le montant des investissements projetés est effectivement celui réalisé.

Tableau 17 : Montant des investissements projetés par secteurs d'activités

Secteur d'activité	Agriculture AGR	Industrie IND	Services SER	Administration publique ADM
Montant de l'investissement (en milliers de francs CFA)	1 080	1 144 500	149 450	3 000

Source : Auteur à l'aide des données du CRC et du MINFI

La simulation 2 beaucoup plus générale tient sur 15 ans (de 2014 à 2028). Les 5 premières années correspondent à la situation avec simulation 1, ensuite les 5 années suivantes sont marquées par une baisse de 75% de l'impôt sur les sociétés (IS) et une baisse de 50% de l'impôt sur les salaires ; et enfin les 5 dernières années sont caractérisées par une baisse de 50% de l'IS.

3. Principaux résultats

Les principaux résultats sont les suivants :

- Manque à gagner cumulé de l'Etat s'élevant à 513 milliards FCFA sur la période allant de 2014 à 2028, soit une moyenne annuelle de 34,2 milliards FCFA; Ce qui représente 0,94% des recettes moyenne annuelle de l'Etat;

On entend ici par manque à gagner de l'Etat, le gain que l'Etat aurait pu réaliser si la Loi n'avait pas été votée et promulguée. Ce manque à gagner évolue de façon décroissante à partir de la sixième année et est beaucoup plus élevé sur les cinq premières années.

Ceci n'a pas empêché les recettes ou revenu du gouvernement de croître de 0,8% en moyenne annuelle. En effet, la présence de la Loi ne supprime pas la paye des taxes et impôts, elle ne fait que réduire les taux de ces derniers en faisant accroître le nombre d'entreprises.

L'effet de la Loi ne s'est pas fait noter qu'au niveau du gouvernement. Les autres agents en ont ressenti eux aussi les effets notamment :

- Augmentation du niveau de consommation des ménages, avec un taux moyen annuel de 0,66% ;
- Augmentation du revenu des entreprises, avec un taux moyen annuel de 1,22%.

Le niveau d'investissement privé lui aussi est vu à la hausse et par ricochet l'investissement global est lui aussi croissant sur la période de 2014 à 2018.

En fin de compte, on a noté malgré tout un effet positif de la Loi sur la croissance du PIB avec une hausse moyenne annuelle de 0,6 point.

Il en ressort donc que, sur la période de 2014 à 2028, bien qu'on ait eu un manque à gagner croissant (beaucoup plus fort les cinq premières années) de l'Etat camerounais, on a aussi relevé d'une part des augmentations aux niveaux de la consommation des ménages, du revenu des entreprises ; du revenu du gouvernement et d'autre part la croissance du PIB camerounais.

Ainsi, l'hypothèse de recherche est vérifiée. En d'autres termes, la Loi a un impact net positif sur l'économie du Cameroun.

4. PRINCIPALES LIMITES DE L'ETUDE

Nous pouvons noter plusieurs limites à cette étude :

- La situation de l'économie est supposée initialement en équilibre général même pour les PED ou économies en transition;
- Certains paramètres ne sont pas ceux du Cameroun, c'est par exemple le cas de l'élasticité de substitution, de demande;
- La situation de référence croît à un taux fixe qu'est celui de la population;
- On a fait l'hypothèse que les entreprises ont respecté leur plan d'investissement lors de la modélisation.

ANNEXE : LA CCIMA EN ACTION EN 2017



Dans cette partie, seront décrites quelques actions phares de l'Institution Consulaire en 2017. Celles-ci découlent de la mise en œuvre de son projet de performance triennal (2016-2018) pour l'exercice 2017.

1. Assemblée Plénière

L'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun s'est réunie en sa 2ème session ordinaire au titre de la mandature 2016-2019 le 21 décembre 2017 à l'Hôtel Sawa avec pour thème principal : « le nouveau programme des réformes économiques du gouvernement soutenu par la facilité de crédit du FMI et la promotion du concept des champions nationaux ». Aussi, les membres de l'Assemblée Plénière ont procédé à l'examen et à l'adoption de plusieurs documents administratifs notamment : les rapports d'activités et de performance de l'année 2016 ; le rapport d'exécution du budget 2016 ; l'examen et l'arrêt du compte de gestion et du compte administratif 2016 ; les états financiers des exercices 2009 et 2010 ; le projet de performance 2018 et le budget-programme 2018.

2. Les Sections de la CCIMA

Les réunions des sections se sont tenues le 20 décembre 2017 à l'Hôtel Sawa. Les principales thématiques développées par des Experts désignés ont porté respectivement sur : « le Centre de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) : Outil de renforcement des capacités des TPE et des Entreprises Artisanales » pour la section artisanat ;



« Les incitations à l'industrialisation au Cameroun » pour la section Industrie Mines BTP ; « le Décret d'application de la loi du 18 avril 2016 régissant le commerce extérieur au Cameroun : Enjeux et perspectives » pour la section Commerce et « Qualité des services dans les établissements hôteliers : Enjeux et défis à la veille de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 » pour la section Prestations de Service. Les recommandations proposées par les membres ont été transmises au Gouvernement.

3. Centre d'Arbitrage et de Médiation de la CCIMA

Le Centre d'Arbitrage et de Médiation (CAM) de la CCIMA dont l'objectif est d'améliorer le climat des affaires à travers le règlement des conflits et litiges commerciaux à moindre coût a connu en 2017 plusieurs actions pour faciliter son opérationnalisation. L'on note ainsi entre autres : l'adoption des textes de cet organe ; la désignation des organes dirigeants (Membres du Bureau, Membres de la cour) ; puis l'installation de ces organes par le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux le 05 Octobre 2017 à l'Hôtel Hilton de Yaoundé. Les Bureaux du CAM sont provisoirement logés dans l'immeuble de l'Office National des Zones Franches du Cameroun

(ONZFI) à Bonanjo–Douala, fruit d'une convention de partenariat signée entre l'ONZFI et la CCIMA.



4. Modernisation des infrastructures informatiques

Avec l'appui technique et financier de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers notre partenaire, la Conférence Permanente des Chambres Consulaires d'Africaine et Française (CPCCAF), les capacités opérationnelles du Centre d'Information et de Documentation Economique(CIDE) de la CCIMA ont été renforcées avec l'acquisition du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieur et vidéo projecteur). Cette action s'inscrit dans le cadre du projet de création d'une bibliothèque numérique, d'un système de veille économique et d'un espace multimédia pour les recherches en ligne des opérateurs économiques.



Dans le cadre de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur, une dizaine d'ordinateurs a été acquis à travers le Budget d'Investissement Public (BIP) 2017 et mis à la disposition des délégations régionales de la CCIMA. La mise en réseau du siège et des délégations régionales a fait l'objet d'un appel d'offres avec la sélection d'un prestataire de services pour la réalisation d'un diagnostic et l'audit du système d'information de la CCIMA et la proposition d'un schéma directeur informatique.

5. Renforcement des capacités du personnel

Le renforcement des capacités opérationnelles des employés a été particulièrement marqué par la formation d'une cinquantaine d'employés du siège et des délégations régionales en langue anglaise pour les francophones et en langue française pour les anglophones. Avec l'appui de la coopération française à travers le compagnonnage consulaire sud-sud via un financement de l'AFD, quatre (04) cadres de la CCIMA ont participé à une formation à la Chambre de Commerce

et d'Industrie de Ouagadougou sur l'exploitation des bases des données des entreprises. Le personnel a également été formé en ce qui concerne la bibliothèque électronique (NETVIBES), la veille économique (EVERNOTE), la certification de niveau III de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

6. Le Centre de Ressources Renforcé AGOA

La mise en œuvre des stratégies sectorielles de développement des exportations en direction des Etats-Unis dans le cadre de l'AGOA a permis d'accompagner techniquement des entreprises camerounaises à participer au 16e Forum AGOA à Lomé au TOGO du 08 au 10 Août 2017. L'amélioration des compétences des producteurs locaux a été réalisée à travers des formations sur les opportunités qu'offre l'AGOA, en partenariat avec le MINCOMMERCE à Yaoundé au mois d'avril 2017 et sur les normes de présentation, conservation, emballage, d'étiquetage et des bonnes pratiques de productions et de qualité au lieu au CIDE les 12 et 13 décembre 2017.



Afin de disposer d'une vitrine (Showroom) des produits camerounais aux Etats-Unis, une équipe de la CCIMA a effectué une mission prospective et d'imprégnation à Philadelphie aux Etats Unis du 9 au 29 octobre 2017. Cette activité a été réalisée en marge de la célébration du 30ième Anniversaire du jumelage entre les villes de Douala et de Philadelphie. Les principaux partenaires locaux à la mise en œuvre effective de ce projet ont été identifiés et sensibilisés.

7. Activités des CGA

A travers des actions spécifiques à chaque région, menées par les Secrétaires Régionaux de la CCIMA, cent quatre-vingt-quinze (195) entreprises ont effectivement adhéré en 2017 aux Centre de Gestion Agrée (CGA) de la CCIMA dans huit (08) régions. Deux trente-une entreprises se sont enregistrées dans les différents CGA.



economiques, chers d'entreprises ont ete organise sur plusieurs thématiques, dont, les innovations de la loi des finances 2017 ; les innovations comptables dans l'espace OHADA ; le management et développement des entreprises ; l'entrepreneuriat ; les techniques de recherche des financements et sur la fiscalité locale pour ne citer que ceux-là.

9. Base des données des entreprises et cartographie économique

Avec l'appui de la coopération internationale, le « projet pilote » de mise en place d'une base des données et d'une cartographie économique a été enclenché au cours de l'année 2017. A la suite d'un diagnostic du système d'information, il a été créé un Comité Technique de mutualisation des données sur les entreprises constitué des principales organisations productrices des informations sur les entreprises que sont notamment, la CCIMA, l'INS, la DGI, la DGD, la CNPS, le MINCOMMERCE, le MINMIDT et le MINPMEESA. A ce jour, le projet a pu collecter des données sur cent quatre-vingt-deux mille neuf cent trente-neuf (182 939) entreprises.



10. Production du journal de la CCIMA

La CCIMA a publié au cours de 2017, le numéro 22 du Journal « LA CHAMBRE » avec en titre « Création d'entreprise : 44 jeunes entrent dans l'univers des affaires ». Il a été imprimé en 2500 exemplaires et diffusé auprès des partenaires au développement.

11. Amélioration de la qualité du poivre de Penja avec l'appui financier du STDF

L'Indication Géographique Poivre de Penja (IGPP) a été accompagné techniquement par la CCIMA dans l'élaboration d'une requête de financement par don, auprès du Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (STDF), destiné à la réalisation d'une étude approfondie sur les mesures sanitaires et phytosanitaire (SPS) du poivre de Penja au terme de laquelle quarante-trois mille dollars (43 000\$) ont été débloqués pour la réalisation de l'étude.



Ladite étude a été confiée à un Expert International de nationalité canadienne qui devrait réaliser courant 2018, le diagnostic de toute la chaîne de valeur de la filière poivre en ce qui concerne l'application des bonnes pratiques et des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). Les conclusions de cette étude pourraient favoriser le financement de l'IGPP pour la mise en œuvre des recommandations sur l'application des mesures SPS.

12. Production et diffusion des documents à caractère économique

Afin de renouer avec la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations socio-économiques de qualité pouvant favoriser l'aide à la décision des opérateurs économiques, des potentiels investisseurs locaux ou étrangers, et dans une certaine mesure le Gouvernement, la CCIMA a procédé à la réactivation du Comité Scientifique de l'Observatoire Economique.

Cette instance, constituée d'opérateurs économiques, d'éminents professeurs ayant une certaine renommée nationale et internationale est chargée d'examiner et de valider l'ensemble des documents à caractère économique produits par notre Institution Consulaire.

Les membres de ce Comité ont été désignés en date du 12 juin 2017 ont été installés le 31 Août 2017 par le Président de la CCIMA à la Délégation Régionale de la CCIMA pour le Centre à Yaoundé.



A l'issue des travaux des deux premières sessions du Comité scientifique respectivement le 31 Août 2017 et le 06 novembre 2017, quatre documents ont été examinés et validés par le comité Scientifique. Il s'agit entre du Baromètre des PME (français et anglais) pour l'année 2016, du rapport sur la situation économique en 2016 (français et anglais), de la note de conjoncture économique du deuxième semestre 2016 et du premier semestre 2017. Tous ces documents sont disponibles sur le site web de l'Institution Consulaire.

13. Coopération inter-consulaire

La CCIMA du Cameroun et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Sfax en Tunisie ont signé une convention de partenariat pour l'organisation d'un salon sur le bâtiment et les métiers connexes dénommé AFRIBAT Cameroun 2018 qui aura lieu au parc des expositions de Tsinga à Yaoundé du 08 au 12 mai 2018. Par ailleurs, le protocole d'accord financier entre la CCIMA et la CCI de Sfax en application de la convention signée en mars entre les deux parties pour l'organisation dudit salon est en attente de signature par les deux parties.

AFRIBAT

CAMEROUN



Salon Africain du Bâtiment et des Métiers connexes
Africa Building Trade Show

AFRIBAT Cameroun 2018 est un salon spécialisé biennal, une plateforme de rencontres internationales et de dynamisation des échanges et de la coopération entre des professionnels, des experts et des entrepreneurs du secteur du Bâtiment et des métiers connexes qui viendront exposer leurs produits innovants et leurs services, échanger leurs expériences et leurs savoir-faire, et conclure des partenariats et/ou des contrats commerciaux importants. Ce salon devrait accueillir une quinzaine de délégations étrangères en provenance du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, sur un espace d'exposition de près de 10 000 m². Cette édition placera la Tunisie à l'honneur.

14. Organisation des missions économiques et commerciales l'étranger

Six cent trente-cinq (635) entreprises ont été sensibilisées à participer aux événements de promotion économique au niveau international. Une trentaine d'opérateurs économiques ont effectivement effectué le voyage avec comme résultat, de nombreuses relations d'affaires nouées avec en prime la signature d'une quinzaine de contrats de partenariat. Il s'agit des destinations suivantes : MEDIBAT du 08 au 11 mars 2017 à SFAX en Tunisie ; SITIC AFRICA en Tunisie ; 50^{ième} Foire Internationale du Caire (CIF) en Egypte du 15 au 24 mars 2017 ; de 41^{ième} Foire Commerciale Internationale de Dar-Es-Salaam du 04 au 12 juin 2017 en Tanzanie ; de la première Convention d'Affaires Internationale de LISANGA 2017 du 12 au 14 Juin 2017 ; de la participation au Forum Morocco-Camerounais sur les négociation avancée et le développement économique du 09 au 11 novembre 2017 à Marrakech au Maroc ; à Dar-Es-Salam en Tanzanie.

15. Accueil des missions économiques étrangères



Trois cent cinquante (350) entreprises camerounaises ont participé à deux missions économiques de la république de Tunisie au Cameroun au cours de l'année 2017. Il s'agit notamment de la mission d'affaires multisectorielle tunisienne au Cameroun du 08 au 10 février 2017, et du forum économique Tunisie Cameroun organisé en marge de la grande commission mixte du 28 au 29

juin 2017 à Yaoundé. Les délégations tunisiennes étaient respectivement, vingt (20) pour la mission d'affaires multisectorielle et vingt-cinq (25) pour le forum économique.

16. Mise en œuvre de l'Accord d'étape de l'APE entre le Cameroun et l'U E

En sa qualité de membre du Comité de Suivi de la mise en œuvre de l'APE, la CCIMA a été particulièrement active aux travaux d'élaboration du régime commun sur les règles d'origine et sur l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de l'APE signé avec l'Union Européenne. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'APE, la CCIMA a participé activement aux ateliers de formation des opérateurs économiques et du personnel de l'administration douanière sur les règles d'origine et les méthodes de coopération administratives applicables aux marchandises de l'Union Européenne et du Cameroun à Kribi du 23 au 27 mai 2017. Il en est de même du Forum Entreprises/Douane sur les APE à l'hôtel Sawa les 20 et 21 juin 2017 et de la formation des journalistes et de la société civile sur les enjeux de la mise en œuvre de l'APE (du 11 au 12 mai 2017 à Kribi).

17. Amélioration du climat des affaires

La CCIMA a participé intensivement aux assises du Cameroon Business Forum en vue de trouver des solutions pour améliorer le climat des affaires. Le Président de la CCIMA, représentant statutaire du secteur privé a, à cette occasion, délivré une communication sur les préoccupations du secteur privé. Les recommandations qui lui ont été formulées concernent l'élaboration (i) d'un livre blanc pour appuyer le développement du secteur privé et (ii) d'une charte nationale des PME.



Une centaine d'opérateurs économiques a effectivement pris part dans le cadre du renforcement du Dialogue public privé à une rencontre secteur privé / Direction Générale des Impôts sur les innovations de la loi des finances 2017, le 29 janvier 2017 à l'Hôtel Sawa de Douala.

Bibliographie

CEA, 2011. *Politiques industrielles en vue de la transformation structurelle des économies africaines : options et pratiques optimales.* Travaux de recherche de la CEA sur les politiques, No 2. Addis-Abeba: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

CEA, 2017. *L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique.* Rapport Economique sur l'Afrique 2017. Addis-Abeba: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

CEA, 2017. *Made in central Africa : du cercle vicieux au cercle vertueux.* Rapport d'étude. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

CEA, BAFD et OCDE, 2010. *Perspectives économiques en Afrique 2010.* Paris: Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

CHANG, H.-J. 2009. *Economic History of the Developed World: Lessons for Africa.* A Lecture Delivered in the Eminent Speakers Program of African Development Bank, University of Cambridge.

Eureval (Centre Européen d'expertise en évaluation), **2017:** *Comment concevoir un programme de promotion de produits agricoles?*

FMI, avril 2018. *Perspectives Economiques mondiales.*

IN\$, *Evolution de l'inflation au cours de l'année 2017*

IN\$, *Les Comptes Nationaux du Cameroun,* juillet 2017

International Monetary Fund, April 2018. *World Economic Outlook: Cyclical Upswing, Structural Change.* Washington

UNECA, *Politique industrielle transformatrice pour l'Afrique,* avril 2016.

Webographie

<http://www.worldbank.org/Commodities>

<http://www.adfi-ci.org/fr>

Comité de Rédaction

Directeur de Publication

M. EKEN Christophe

Superviseur

M. Halidou BELLO

Coordonnateur de la rédaction

M. YEMENE Samuel

Comité scientifique

Dr ETOUNGA MANGUELE Daniel

Pr BAYE MENJO Francis

Pr ATANGANA ONDOA Henri

Pr FOMBA KAMGA Benjamin

Dr MBANGA KASSI HEMO J.P. Olivier

Dr. EMINI Arnault Christian

M. NKOU Jean Pascal

M. YEMENE Samuel

M. YANGAM Emmanuel

M. OUSMANOU NGAM

Secrétariat Technique

Chef de Secrétariat Technique

M. KOFFO Pierre

Membres du Secrétariat

Mme NDONLAP Siméone Josée

M. EKODO Jules Christian